

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.

- Additional comments / Commentaires supplémentaires: Pagination multiple.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

LE MONDE ILLUSTRÉ

ABONNEMENTS :

Un an, \$3.00 - - - - - Six mois, \$1.50
Quatre mois, \$1.00, payable d'avance
Vendu dans les dépôts - - 5 cents la copie

6ÈME ANNÉE, No 270.—SAMEDI, 6 JUILLET 1889

BERTHIAUME & SABOURIN, PROPRIETAIRES.
BUREAUX, 40, PLACE JACQUES-CARTIER, MONTRÉAL.

ANNONCES :

La ligne, par insertion - - - - - 10 cents
Insertions subséquentes - - - - - 5 cents
Tarif spécial pour annonces à long terme



M. DAVID LEGAULT,
COMMANDANT ET FONDATEUR DE LA GARDE DU PALAIS ARCHIÉPISCOPAL
Photographie Archambault



M. JOSEPH MARMETTE,
PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ ROYALE (SECTION FRANÇAISE)
Photographie Tourtin, Paris



L'HON. CHARLES-CHAMILLY DE LORIMIER,
JUGE DE LA COUR SUPÉRIEURE
Photographie Archambault

LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTRÉAL, 6 JUILLET 1889

SOMMAIRE

TEXTE : Entre-Nous, par Léon Leduc. — Biographie de M. Joseph Marmette, par Chs Ameau. — Plattsburgh, par G.-A. D. — La charité. — Le phonographe Edison (avec gravures), par H. Gros. — Biographie de l'hon. juge C.-C. de Lorimier, par J.-H. Charland. — Promenade à travers l'Exposition Universelle, par P. Colonnier. — Poésie : Les Pins, par Gonzalve Désaulniers, avec encadrement de M. Henri Julien. — Biographie de M. David Legault, par E.-Z. Massicotte. — Choses et autres. — Variétés. — Récréations de la famille. — Feuilleton : Sans Mère.

GRAVURES : Portraits : M. David Legault, commandant de la garde du Palais Archépiscopal. — L'hon. Charles-Chamilly de Lorimier, juge de la Cour Supérieure. — M. Joseph Marmette, président de la Société Royale du Canada (section française). — Les pins, encadrement de M. Henri Julien. — Le phonographe Edison : Edison causant dans son phonographe ; Une audition du nouveau phonographe. — Gravure du feuilleton.

Primes Mensuelles du "Monde Illustré"

1re Prime	-	-	-	\$50
2me "	-	-	-	25
3me "	-	-	-	15
4me "	-	-	-	10
5me "	-	-	-	5
6me "	-	-	-	4
7me "	-	-	-	3
8me "	-	-	-	2
86 Primes, à \$1	-	-	-	86

94 Primes \$200

Le tirage se fait chaque mois, dans une salle publique, par trois personnes choisies par l'assemblée. Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront le tirage de chaque mois.

NOS PRIMES

SOIXANTE-TROISIÈME TIRAGE

Le soixante-troisième tirage des primes mensuelles du MONDE ILLUSTRÉ (numéros datés du mois de juin) aura lieu SAMEDI, le 6 JUILLET, à 8 heures du soir, dans la salle de l'UNION SAINT-JOSEPH, coin des rues Sainte-Catherine et Sainte-Elizabeth.

Le public est instamment invité à y assister. Entrée libre.



* * La fête nationale célébrée à Québec a eu le plus grand succès, et les organisateurs doivent être contents de voir que leurs efforts ont porté leurs fruits ; toutefois, maintenant que tout est terminé, me sera-t-il permis de faire une réflexion ?

Certes, personne, je crois, ne m'accusera de tiédeur quand il s'agit de patriotisme, et j'espère bien que mon observation sera prise en bonne part.

On s'est beaucoup amusé, énormément fatigué, on a dépensé une somme assez ronde, mais enfin de compte, à part l'effet moral qui a bien sa valeur, ie ne l'ignore pas, il reste fort peu de chose de ces réjouissances ; et il me semble que l'on devrait s'ingénuer à trouver, de temps en temps, un autre genre de divertissement.

Nos sociétés de Saint-Jean-Baptiste ne vivent qu'un jour par an, c'est peu, c'est trop peu, et il est bien difficile de faire quelque chose de sérieux en si peu de temps.

Montréal va bientôt avoir son monument national, mais Québec, Trois-Rivières, Sorel, Saint-Hyacinthe, n'en ont pas, et cependant chacune de

ces villes devrait avoir son musée, sa bibliothèque, etc., qui trouveraient leur place dans un édifice essentiellement canadien-français.

On manque de fonds, je le sais bien, mais c'est injustement pour cela qu'il faudrait trouver un moyen d'en faire venir à la caisse.

Mais lequel ?

Ne pourrait-on pas organiser chaque année quelque fête d'été ou d'hiver, une kermesse, une fête de fleurs, comme on le fait en France, une loterie, que sais-je ? mais enfin trouver une combinaison qui rapporte ce qui nous manque.

* * J'ai cité, il y a quinze jours, un article paru dans *la Voix du Patriotisme*, en voici un autre qui a une grande portée, et que nous devrions tous méditer longuement.

Il est de Buies :

Les Américains sont déjà vieux à notre âge ; ils ont tous les défauts d'un excès de croissance. Nous, nous avons peut-être les défauts d'une adolescence trop prolongée ; nous nous complaisons dans cette idée de jeunesse qui fait dédaigner les moyens d'action, sous prétexte que nous avons bien le temps de les utiliser ; nous nous endormons dans notre berceau, sans songer que le temps marche pendant que nous rêvons, et qu'au réveil, nous ne sommes déjà plus de notre époque.

Mille illusions, mille puérilités charmantes nous enveloppent de leurs douces cajoleries, et nous ne songeons pas que c'est le plus beau temps de notre existence que nous dépensons de la sorte dans l'inactivité de nos facultés les plus viriles.

Sans doute, il est fort agréable de s'entendre répéter souvent qu'on est jeune et qu'on a devant soi le grand avenir ; mais... les Canadiens ne sont pas tous de jolies femmes qui ne veulent vieillir à aucun prix. A force de recevoir toujours le même compliment, on finit par le trouver fade, surtout lorsque, sous prétexte de jeunesse, nous sommes menacés d'une tutelle indéfinie, d'une dépendance qui se raffermira d'autant plus que nous grandissons davantage, et que le Dominion semble vouloir englober jusqu'au Groënland.

Songeons-y bien ! Voilà deux cent quatre-vingts ans que les Canadiens sont jeunes, à supposer que nous comptions du jour où Champlain fonda Québec, et trois cent cinquante-cinq ans du jour où Jacques-Cartier parut sous le cap alors sauvage, aujourd'hui entouré d'une magnifique ceinture de remparts qui, en attendant qu'ils démolissent par leur seul aspect tous les ennemis possibles, servent à étouffer les habitants qui sont dans leur enceinte.

Si nous sommes jeunes encore, avec trois siècles derrière nous, et pour peu que notre vieillesse se prolonge autant que notre jeunesse, nous deviendrons certainement le peuple le plus sec, le plus rassis de l'univers.

* * Une nouvelle propre à jeter l'effroi, non seulement dans son lieu d'origine, mais dans le monde entier, nous est arrivée dernièrement de Londres.

La lèpre est à Londres et, chose assez singulière, c'est un prince, l'héritier du trône d'Angleterre, le prince de Galles qui, le premier, a découvert l'existence des lépreux dans la capitale de l'empire britannique.

Londres, qui renferme déjà tant de maladies physiques et morales, n'avait pas besoin de ce nouvel appoint apporté aux misères des quatre millions d'hommes qui s'agitent fiévreusement sur les bords de la Tamise, aussi le malaise fut-il grand quand cette triste découverte fut connue.

Presqu'en même temps on apprenait qu'un général anglais, commandant une brigade aux Indes, était atteint de la terrible maladie, et les savants se demandèrent aussitôt s'il n'existait pas une certaine corrélation entre ces cas découverts à des distances aussi éloignées. Ils étudient la question et ils ne la résoudreont évidemment pas, car tout est mystérieux et encore à expliquer dans cette affection.

Ce n'est pas ici le lieu de faire l'histoire de la lèpre, et du reste on a tant écrit sur ce sujet que je ne pourrais faire que des citations.

Cette maladie, très commune autrefois en Europe et même en France, où il y avait, à une certaine époque, près de deux mille léproseries, a disparu peu à peu et proportionnellement aux progrès de l'hygiène.

Aujourd'hui, cette maladie, sans être absolument inconnue en Europe, ne se rencontre plus guère qu'en Asie et en Afrique, surtout en Egypte.

* * Aucun écrivain n'a mieux décrit les souffrances morales des lépreux que Xavier de Maistre dans : *Le lépreux de la cité d'Aoste*, que vous avez certainement lu.

L'auteur, dit M. Patin, dans une courte analyse de cet

ouvrage, l'auteur avait comme le malheureux qu'il met en scène, confiné par ordre dans une mansu isolée, et il n'a ajouté aucun ornement romanesque à ce qu'il apprit ou devina de son histoire et de ses sensations. Il est impossible d'exciter plus vivement l'émotion que dans ces pages, où il peint avec les couleurs les plus vives et les plus originales le muet désespoir d'un malheureux que la plus cruelle des maladies expose au dégoût des autres hommes. En plaçant près de lui une sœur dont il a seulement la consolation d'entendre la voix, parceque, attendre à un moindre degré du fêau qui l'a frappé, son approche pourrait la priver elle-même de tout espoir de guérison, l'auteur a beaucoup accru la pitié qu'inspire cet infortuné. Mais cette sœur vient à mourir, et maintenant il est seul, plongé dans une amère solitude ; séparé de ses semblables, poursuivi, par le sentiment de ses maux, il ne peut même goûter de sommeil. Il s'entretient avec un militaire de sa triste situation ; pour tout domaine, il a un jardin où il cultive quelques fleurs. De loin, il assiste au bonheur d'autrui ; il voit les laboureurs travailler aux champs, les enfants courir à leurs jeux, les fiancés célébrer des noces joyeuses. Pour lui, défense de communiquer avec les hommes ; le sort lui refuse toute activité, toute distraction.

Il attend avec résignation la mort, qui sera sa délivrance.

Rien de plus poignant que ce récit.

* * La lèpre existe au Canada, comme vous le savez, et c'est vers le commencement du siècle que cette hideuse maladie fit son apparition au Nouveau-Brunswick. Restreinte d'abord à quelques familles, elle se propagea par les alliances et devint héréditaire.

Une des Sœurs établies à Tracadie décrit ainsi les lépreux :

Leur figure, leurs mains et leurs pieds sont enflés horriblement et leur chair, toute boursoufflée et ressemblant à celle des hydropiques, se décompose, tombe par morceaux et se cicatrise peu à peu. Quelques uns n'ont pas d'autre maladie que la contraction de leurs membres, dont ils ne peuvent faire usage, et la peau de leurs mains est si tendre qu'elle s'enlève par lambeaux au moindre effort qu'ils font pour travailler. Lors de la fondation, nos sœurs trouvèrent une petite fille atteinte de cette affreuse maladie, qui avait perdu les deux yeux depuis un an, le nez achevait de tomber, elle n'avait plus de lèvres, ses joues gonflées et étendues lui couvraient les dents et ne lui laissaient qu'une très petite ouverture pour la bouche, ses mains étaient comme ébouillantées et ses doigts gros comme trois des nôtres.

Ces malheureux ont vécu plusieurs années au milieu de la population qui les fuyait, mais la maladie se propageant, on demanda au gouvernement de prendre des mesures préventives. On ne trouva d'autre remède au mal que de transporter et de parquer les lépreux dans une île du golfe. Là, abandonnés à eux-mêmes, ils n'avaient à attendre d'autre délivrance que la mort.

* * C'est en cet endroit que le commandant Fortin les découvrit en 1852.

Nombre de mes lecteurs ont connu cet excellent homme qui commanda longtemps un navire de l'état, rendit de si grands services à la marine de notre pays, établit le système télégraphique du golfe, et s'acquitta avec une réputation si grande parmi la population de nos côtes, que son nom est toujours prononcé avec respect.

Le commandant Fortin, qui était aussi médecin, s'intéressa au sort de ces malheureux, fit des démarches auprès du gouvernement, et obtint qu'on les rapprochât des soins nécessaires, qu'on leur bâtit un lazaret, près de Tracadie, et qu'on allouât une somme annuelle pour leur entretien.

C'était un soulagement, une amélioration, mais tout cela était encore bien incomplet, car les visites du médecin étaient rares et l'organisation laissait beaucoup à désirer. Les grabats étaient à peine à un pied de terre, et les malheureux malades, n'ayant rien où déposer leurs vêtements, les portaient tous sur eux.

On a peine à croire à un pareil abandon, dans notre propre pays, on supposerait que cela se passait dans quelque contrée barbare, et cependant tel était l'état des choses, il y a vingt ans encore.

Le curé de Tracadie, M. Gauvreau, souffrait de voir l'état de ces pauvres gens et, avec l'assentiment de son évêque, il s'adressa aux sœurs de l'Hôtel-Dieu, de Montréal. Les hospitalières voulurent avoir des renseignements exacts, et envoyèrent les sœurs Pagé et Davignon à Tracadie. Elles virent la lazaret et l'affreuse misère qui frappa leurs yeux elles se décidèrent à consacrer le reste de leur vie à son soulagement.

Le 12 septembre 1868, six religieuses partirent de Montréal, c'étaient les sœurs : Marie Pagé, élue supérieure ; Eulalie Quesnel, Amanda Viger,

dite Saint-Jean de Gotha, et Delphine Brault, sœurs vocales ; Clémence Bonin, converse ; Luména Fournier, tourière.

Elles prirent possession du lazaret le 20 septembre 1868.

M. C. de Launay, prêtre français, qui a écrit l'histoire des religieuses hospitalières de Saint-Joseph, s'exprime ainsi au sujet de l'arrivée de ces religieuses à Tracadie : " Aussitôt, la Mère Pagé s'occupait de mettre en état toute chose. Les bons Acadiens étaient tout à sa disposition ; il ne leur fallait qu'un signe de la Mère.—Ménagez-vous, mon ami, disait-elle à un ouvrier.—Nous, la Mère, j'pouvons pas forcer trop pour vous aut'. Impossible de décrire le contentement des pauvres lépreux, quand ils se virent dans des salles nettoyées, vêtus de linge et d'habits propres."

Combien d'entre nous, mes amis, ont jamais pensé à ces malheureux qui, cependant, vivent ainsi ou plutôt traînent leur existence si près de nous ?

* * La pauvreté n'est-elle pas aussi une maladie qui rend celui qui en est atteint un peu semblable au lépreux de la cité d'Aoste ?

J'en viens d'avoir encore la preuve par une étrange lettre que je reçois et à laquelle son auteur me demande une réponse.

C'est la vieille histoire :

Un jeune homme pauvre, ayant du reste toutes les qualités et aucun vice, (puisque pauvreté n'est pas vice, dit-on), aime une jeune fille riche, qui partage cet amour. Le père refuse la main de sa fille qu'il destine à un homme aussi riche qu'elle, mais qui ne s'est pas encore présenté.

Le père, qui, paraît-il, reconnaît que sa fille serait heureuse en s'unissant à celui qu'elle aime, aurait-il raison de persister dans son refus ?

Mais, mon cher correspondant, le problème tel que posé, renferme en lui-même sa solution.

Que doit rechercher le père ? le bonheur de sa fille. Il admet l'ivoire trouvé ; qu'il ne le laisse pas échapper pour un rêve !

Le plus grand des bonheurs est encore dans l'amour a dit Victor Hugo, et quand la fortune—même d'un seul côté—l'accompagne, bien fou qui n'en saurait pas de le conserver.

Un penseur a dit un mot bien vrai : *Il y aurait de quoi faire bien des heureux avec le bonheur qui se perd dans le monde.*



JOSEPH MARMETTE

Né à Saint-Thomas de Montmagny, le 25 octobre 1844, fils du docteur Joseph Marmette et de dame Elisa Taché, celle-ci fille de sir Etienne-Pascal Taché. Les familles Marmette et Taché sont en Canada depuis l'année 1730 à peu près ; elles ont produit plusieurs hommes de talent, y compris le docteur Joseph Marmette, ci-dessus mentionné.

Entré au séminaire de Québec en 1857, M. Marmette sortit en 1864 et se mit à étudier le Droit, à l'Université-Laval, tout en écrivant *Charles et Eva*, roman qui parut aussitôt dans la *Revue Canadienne*. Sa plume, encore novice, sut néanmoins raconter d'une manière intéressante les événements de 1690 : le siège de Québec, la prise de Schenectade et les amours traversées des héros du récit : Charles et Eva.

François de Bienville, qui parut en 1870, est en progrès sur les premières productions. L'année suivante fut publié *L'Intendant Bigot*, le mieux charpenté de ses ouvrages. En 1873, le *Chevalier de Mornac* eût son tour de notoriété ; on l'a mis à la scène avec succès. *La Fiancée du Rebelle*, imprimé en 1875, est le mieux écrit des livres de M. Marmette.

C'est dans notre histoire nationale qu'il puise ses renseignements, qu'il place ses sujets, et il anime ceux-ci de l'esprit du temps où ils sont censés avoir vécu. Les événements de 1665, 1690,

1759, 1775 forment les cadres qui entourent chaque tableau de ses romans.

Par son goût raisonné, l'adresse avec laquelle il agence ses épisodes, le style châtié qu'il possède et le profond sentiment canadien qui règne dans toutes ses œuvres, M. Marmette est le premier romancier Canadien-Français. *L'Intendant Bigot* et *la Fiancée du Rebelle* pourraient être lancés en France même et y attirer l'attention.

Trois volumes de variétés, où l'histoire du pays occupe beaucoup d'espace, sont encore dus à notre écrivain, sans compter des articles de circonstance publiés dans nos revues et nos journaux.

La section française de la Société Royale vient de le nommer son président. Nous avons donc la tête d'Alfred de Musset sur le fauteuil d'honneur, car remarquez que M. Marmette ressemble au poète de *Rolla*. C'est d'ailleurs la politesse même et un ami sérieux, très recherché dans nos cercles.

De son mariage (1868) avec mademoiselle Joséphine, fille de l'historien Garneau, lui est né une charmante enfant, qui s'est donné pour mission d'empêcher son père et sa mère de vieillir, en embellissant leurs existences par son affection et sa gaieté.

Maintenant, que fait M. Marmette ? Ce qu'il a toujours fait : il travaille hardiment. De 1867 à 1882 employé au bureau du trésor du gouvernement de Québec ; depuis lors attaché au département de l'agriculture—section des archives et statistiques, à Ottawa, on l'a envoyé par trois fois à Paris, où il a su découvrir, cataloguer et analyser une foule de documents historiques appartenant à l'histoire du Canada. Ce seul travail mérite tous les éloges que l'on décerne avec raison aux hommes d'étude qui rendent de grands services.

CHARLES AMEAU.

PLATTSBURGH

A l'occasion de la célébration de la Saint-Jean-Baptiste, il nous a été permis de visiter Plattsburgh, bâti sur les bords du lac Champlain, un des plus beaux de l'Amérique.

Ce lac, dont la belle apparence frappe tous les étrangers, rappelle au Canadien bien des souvenirs historiques. En effet, c'est sur ses eaux que navigèrent Champlain et ses braves, allant combattre les ennemis de la Nouvelle-France ; c'est sur les rives de ce lac que les premiers missionnaires français allèrent évangéliser les sauvages, portant ainsi les lumières de la foi à ces pauvres habitants.

Plattsburgh fait partie du comté de Clinton, qui a 53,000 habitants, dont 21,000 d'origine canadienne. La population de la ville elle-même est de 8,000 âmes ; dans ce chiffre, nos compatriotes y sont pour 3,500.

La rive sur laquelle s'élève Plattsburgh est sensiblement élevée et recouverte d'un vert gazon, où on a eu le bon goût d'inscrire le nom du village en grandes lettres blanches formées par des fleurs. Sur le côté opposé du lac, à une certaine distance, on distingue les montagnes du Vermont sur le fond bleu du firmament.

En descendant des chars, nous passons par la gare, belle construction en pierres rouges. Plusieurs salles bien meublées y sont à la disposition des voyageurs. Nous entrons ensuite dans la ville.

Les rues en sont larges, propres, bordées d'un grand nombre d'arbres qui les ombragent en quelques endroits presque complètement. Les maisons, la plupart en bois, sont très coquettes au milieu des jardins qui les entourent.

Bridge et Margaret streets sont les deux rues commerciales de l'endroit. Les maisons, ici, sont construites en briques, quelques-unes en pierre, et ont de quatre à cinq étages de haut. C'est là que se fait tout le commerce.

Nous avons remarqué sur notre passage l'église protestante et les deux églises catholiques, l'une pour les Irlandais et l'autre pour les Canadiens-Français. Cette dernière est desservie par les Pères Oblats de Marie-Immaculée, ayant comme supérieur le R.P. Fournier, religieux qui a laissé chez nous, par son accueil sympathique, le plus

heureux souvenir. Les Pères Oblats sont établis en cet endroit depuis 1853.

Trois journaux sont publiés à Plattsburgh. Deux en langue anglaise, le *Sunderland* et le *Telegram*, et un en français, le *National*, qui est la propriété de M. Benjamin Lanthier ; ce journal est hebdomadaire et a un tirage d'environ quatre mille exemplaires. C'est le meilleur défenseur de la cause canadienne sur le territoire des Etats-Unis ; il n'y a pas une cause noble et grande qu'il n'ait défendu avec une ardeur toute chevaleresque.

M. Lanthier est né à Beauharnois et il habite les Etats-Unis depuis vingt-trois ans. Grand et gros, portant moustache et impériale, il a toute l'apparence d'un militaire français. Sa parole est chaude et sympathique. Les représentants de la presse montréalaise lui sont reconnaissants pour l'accueil cordial qu'il leur a fait, en compagnie de sa digne épouse.

La Société Saint-Jean-Baptiste a pour chapelain le R.P. Fournier ; le président est le Dr Larocque, médecin distingué, qui est en voie de se faire une jolie fortune. M. Larocque, de même que M. Lanthier, a droit aux remerciements des journalistes de Montréal pour toutes les peines qu'il s'est données afin de leur rendre le voyage agréable.

* *

Comme les journaux quotidiens ont déjà fait connaître tous les détails de la célébration de la Saint-Jean-Baptiste à Plattsburgh, nous nous contenterons ici d'en dire seulement un mot.

La messe fut dite à l'église Saint-Pierre, par le R.P. Fournier, assisté de M. O'Sullivan et Marion, comme diacre et sous-diacre. Le chœur, sous la direction de M. Petit, a chanté la messe du second ton de M. Perrault, et le sermon de circonstance a été prêché par le R.P. Nolin, oblats, d'Ottawa.

A l'issue de la messe, la procession se forma en face de l'église et défila par les principales rues de la ville. Les décorations sur le parcours étaient très jolies.

Saint Jean-Baptiste était personnifié par le fils du Dr Larocque.

Dans l'après-midi, sur une estrade élevée en face du lac Champlain, des discours furent prononcés par l'hon. Geo.-S. Weed, député du comté ; M. le juge Charland, de Saint-Jean d'Iberville ; Rév. N.-P. O'Sullivan, de Burlington ; M. Jos. Tassé, de la *Minerve* ; MM. T. Saint-Pierre, H.-D. Tétu et le R.P. Fournier.

Le soir, l'*Harmonie de Montréal* donna un concert dans la salle de l'école, mise généreusement à la disposition de la Société par les commissaires d'écoles.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal était représentée par MM. E.-A. Martineau, président de la section Notre-Dame ; G. Boivin, H. Lamontagne et le Dr Mount.

Les journaux de Montréal avaient pour représentants : MM. J.-G. DeLadurantaye, l'*Etendard* ; H.-D. Tétu, la *Presse* ; T. Saint-Pierre, la *Minerve*, et G.-A. Dumont, le *MONDE ILLUSTRÉ*.

G.-A. D.

LA CHARITÉ

La façon de donner, c'est la forme même du don et c'est précisément l'art. Dans la bonne œuvre, en effet, tout comme dans l'œuvre d'art, le rôle de la forme est de traduire le sentiment qui inspire et dirige la main, de sorte qu'une obole gracieusement offerte, comme un peu de glaise modelée, peut en acquérir un prix inestimable.

* *

La plus haute forme de la charité n'est visible qu'à la conscience, car elle suppose le secret de l'œuvre observé par le bienfaiteur.

* *

Dans l'aumône, la délicatesse est la grâce du bienfait.

SULLY PRUDHOMME.

Nous accusons réception d'une jolie chanson ; nettement : *Chant de l'ouvrier*, paroles de M. J.-Bte. Caouette, musique de M. Roch Lyonnais.

En vente dans les principaux magasins de musique. Prix : 30 cents.



LES PINS

O pins ! énormes fils, titans des forêts vierges,
Vous qui montez du sol au ciel incessamment,
La terre est votre autel et vous êtes les cierges
Qui l'éclairiez sans fin de votre verdolement.

Quand le vent hiémal s'allonge sur la cime
Des bois découronnés par son souffle émondé,
Vous gardez, tandis que l'âpre hiver les décline,
Sur vos robustes bras l'éternelle verdure.

Que décembre se voile ou que juin étincelle,
L'air s'imprègne de vos arômes infinis ;
Vous jetez les senteurs que votre ombre recèle
L'automne, aux arbres morts, et l'été, dans les nués.

Quand la pâle clarté du jour qui se dérobe,
Estompe à l'horizon vos troncs audacieux,
On croirait que du pied vous écrasez le globe.
Et que de votre front vous étayez les cieux.

Et pourtant, pins rêveurs, de gigantesque taille,
Vous dominez en vain les éléments troubles,
Le fer du bûcheron vous frappe et vous entaille
Et vous couchez sur l'herbe ainsi qu'on fait des blés.

Car votre majesté n'est pas même épargnée
Par ces déboisements sacrilèges qui font
Tomber sous le tranchant aigu de la cognée,
Le chêne au cœur d'airain et l'orme au flanc profond.

GONZALVE DESAULNIERS

LE PHONOGRAPHE ÉDISON

Le phonographe n'est pas une nouvelle connaissance pour nos lecteurs. Il y a onze ans, nous prédisions à cette invention de l'ingénieur Edison le plus brillant avenir. Nous nous félicitons d'autant mieux d'avoir été bon prophète dans cette circonstance, que bien des notabilités scientifiques de l'époque n'y voulaient croire qu'à titre de prestige et de mystification. Que nous sommes loin aujourd'hui de l'ancien phonographe de 1878 qui reproduisait ses sons enregistrés avec un timbre de voix rappelant beaucoup plus la parole de polichinelle que la parole humaine. Il y a quatre ou cinq ans, M. Edison nous présentait à l'exposition d'électricité un appareil plus perfectionné, mais encore très défectueux, dont les vibrations métalliques étaient des plus désagréables à entendre. Grâce aux persévérantes études du grand ingénieur américain, tous ces défauts ont disparu, et l'instrument qu'il a fait parler, le 24 avril dernier, à l'Académie des Sciences de Paris, a été qualifié de *merveille* par des savants dont l'opinion a force de loi dans le monde entier.

M. Janssen s'est véritablement fait l'écho de tous ceux qui s'intéressent au progrès scientifique, quand, à la suite des expériences faites devant l'Académie, encore sous le charme de ce qu'elle venait d'entendre, il a dit : "Le problème qui consiste à conserver et à reproduire la parole humaine est un des plus délicats et des plus notables que la science pouvait se proposer. M. Edison l'a résolu ; il s'est acquis par là une gloire éclatante. Il s'est assuré la profonde gratitude de la postérité en rendant possible la survivance de la voix d'un ami qui n'est plus, les adieux d'un mourant."

Mais occupons-nous de l'appareil dont notre dessin, représentant *M. Edison parlant dans son phonographe*, donne une idée très exacte. Il se compose d'un cylindre métallique recouvert d'un manchon en cire, sur lequel un stylet ou pointe traçante inscrit les vibrations emmagasinées sur une membrane placée au-dessus de cette pointe. Le manchon de cire et sa tige sont mis en mouvement par un système moteur actionné par une pile électrique. A mesure qu'on parle sur le diaphragme, le cylindre de cire avance lentement d'une manière hélicoïdale, et le stylet inscripteur trace sur la cire des traits imperceptibles qui correspondent à toutes les vibrations reçues. Au dessus du diaphragme est placé un pavillon dans lequel parle l'opérateur. Un de nos dessins représente M. Edison parlant dans ce pavillon.

Pour obtenir la reproduction des sons graphiquement représentés sur le manchon de cire, on replace le cylindre dans la position où il était au commencement de l'opération ; on met en jeu un autre stylet, d'une construction un peu différente du premier, qui vient s'appliquer avec une extrême précision sur tous les traits tracés sur le cylindre de cire, à mesure que ce cylindre est mis en mouvement par l'appareil moteur. On remplace le pavillon par un tube en caoutchouc, dont l'extrémité se ramifie en 2, 4 ou 6 branches, suivant le nombre des auditeurs. Dans notre premier dessin, on voit un de ces tubes placé sur la table du phonographe. A chacune des extrémités du conduit se trouve une petite ampoule perforée que l'auditeur applique contre son oreille. La figure n° 2 nous montre comment la voix est perçue par les auditeurs séparément. Si on veut obtenir la reproduction des sons d'une façon générale, pour toute une salle, par exemple, on remplace les tubes auriculaires par une sorte de cornet en



M. Edison causant dans son phonographe

métal ; mais, dans ces conditions, le son rendu perd de sa perfection ; il a des vibrations métalliques qui rappellent un peu les sons de l'ancien phonographe.

Les étonnants résultats du phonographe ne s'arrêtent pas à la production directe des sons ; ces derniers peuvent être transmis à des distances considérables, en combinant le nouvel appareil avec un téléphone spécial. C'est ainsi que le colonel Gourand, ami et collaborateur de M. Edison, a rendu compte de l'expérience suivante faite tout récemment à New-York :

"On parla à New-York dans le phonographe ; celui-ci répéta son enregistrement dans le téléphone qui, au moyen de son transmetteur de charbon le transmet à un motographe récepteur, qui répéta à haute voix sur un autre phonographe, à Philadelphie. Ce dernier répéta dans un second transmetteur de charbon sur un second motographe récepteur qui, enfin, reproduisit à haute voix tout ce qui avait été enregistré, devant un grand nombre de personnes, à Philadelphie. . . . Le son qui avait été produit à New-York et qui avait été entendu à Philadelphie, soit à 87 milles, passa successivement à travers cinq couches d'air différentes, et, par conséquent, s'entendit cinq fois pendant le trajet. De plus, le son, ou cette onde sonore, anima, ou, si l'on veut, passa au travers de dix corps différents, sans parler du courant électrique du verre, du fer, du mica, de la craie, de la cire, du charbon, de l'acier et du cuivre."

Les cylindres de cire sont tellement bien compris, qu'ils peuvent enregistrer un millier de mots, et qu'ils peuvent répéter les sons enregistrés plusieurs milliers de fois sans que les sons soient altérés ou affaiblis. Ils sont de dimensions telles qu'on peut facilement les expédier par poste. On reçoit donc ainsi, à domicile, une lettre parlée qui se lit elle-même à son destinataire. Un simple déclenchement suffit pour faire répéter un mot, une phrase, un passage tout entier sur lequel on veut appeler l'attention. M. Gourand reçoit régulièrement par chaque courrier des correspondances parlées du grand inventeur américain. "Dans son premier *phonogramme*, dit M. Gourand, on entendit Edison, comme s'il était devant nous, parlant, toussant, riant, et finissant sa lettre en exprimant le plaisir qu'il aurait à entendre ma voix au lieu de se fatiguer à lire ma mauvaise écriture. Par la même poste, on entendit aussi des morceaux de musique qui avaient été joués en Amérique, le son des bruits de son laboratoire, tels que le bruit du marteau frappant sur l'enclume, celui de la lime sur le fer, et finissant par les hurras poussés par les ouvriers en l'honneur du départ de la première voix qui se mettait en voyage. Tous ces sons étaient si clairs, si distincts, que l'on pouvait se passer de la voix d'Edison annonçant leur origine."

Actuellement, M. Edison peut fabriquer environ deux cents appareils par jour. Quant au prix de revient de l'instrument, il n'est pas encore établi d'une façon définitive ; mais il est question de le donner en location moyennant vingt piastres par an.

Nous ne croyons pas avoir besoin de faire ressortir tous les services que pourra rendre cette admirable découverte. Dans presque tous les cas où l'écriture remplace actuellement la parole, on pourra avoir recours au phonographe. La correspondance parlée aura toujours son charme que les lettres les mieux tournées n'égalent jamais. Elle conservera à l'ami, à la femme, à la mère, cette douceur de l'intonation, cette originalité de l'accent et de l'expérience qui jouent dans la parole un rôle aussi important que le choix des mots. Et ce n'est là que le côté sentimental. Avec le phonographe, les fantaisies de la sténographie, quelquefois si déplorables, disparaîtront ; l'orateur nous apparaîtra tel



Une audition du nouveau phonographe Edison

qu'il est, avec ses grandes qualités ou son ignorance de la langue qu'il a la prétention de parler. On conservera comme des modèles les intonations de certains artistes. On aura sous la main la manière dont les grands maîtres de la musique comprenaient l'exécution de tel ou tel passage de leurs œuvres. Nous saurons à Paris comment parlent, chantent, rient les peuples les plus éloignés de nous, grâce aux collections des phonogrammes que les voyageurs et les missionnaires pourront joindre à leur collection de photographies.

Il nous suffira de choisir dans les cylindres en cire que l'industrie livrera à bon marché, pour nous offrir, soit un tour de force de vocalise de la Patti, soit une chanson de Judic ou le dernier discours prononcé à la Chambre des députés par le *leader* à la mode.

Nous n'en finirions pas si nous voulions seulement énumérer les innombrables résultats qui seront produits par ce merveilleux instrument qui, avant peu d'années, sera dans toutes les familles. On ne saurait trop le répéter avec M. Janssen : "M. Edison s'est acquis, par son invention, une gloire éclatante ; il s'est assuré la gratitude de la postérité." H. GROS.

L'HON. JUGE CHARLES-CHAMILLY DE LORIMIER

L'hon. juge Charles-Chamilly de Lorimier, dont la nomination a été promulguée dans la *Gazette Officielle*, le 27 avril dernier, est né le 13 septembre 1842, à Dubuque, Iowa, l'un des États-Unis d'Amérique. Il est le fils de feu M. J.-B.-Chamilly de Lorimier, avocat, de Montréal, et de dame Rachel Cadieux de Courville.

M. de Lorimier reçut son éducation au collège Sainte-Marie, sous l'habile direction des R.R. P.P. Jésuites.

On mentionne le fait que les dispositions littéraires de l'étudiant le firent devenir auteur durant son cours classique, d'une brochure intéressante intitulée : *Trois jours de fête au Collège Ste-Marie*.

A cette institution était alors attachée une faculté de droit sous la direction de MM. Maximilien Bibaud et Achille Belle, avocats.

Ces deux professeurs furent les premiers qui initièrent le futur disciple de Thémis à l'étude de la profession légale.

Durant sa cléricature, M. de Lorimier fut élu président de l'Union-Catholique pour l'année académique 1861-62. Il se fit alors connaître très favorablement du public par plusieurs travaux littéraires importants. Il fut délégué, au nom de cette société, au Congrès Catholique de Québec, en 1880.

Admis au barreau après des examens sévères à Montréal, le 4 septembre 1865, il se livra à la pratique du droit, d'abord en société avec son frère, M. T.-C. de Lorimier, puis avec M. D. Girouard, C.R., député du comté de Jacques-Cartier aux Communes.

M. de Lorimier a été élu membre du Conseil du Barreau et en a toujours fait partie depuis 1878 ; il fut choisi comme l'un des examinateurs pour la section du district de Montréal, et occupa la haute fonction de syndic du barreau pendant trois années consécutives. Ce fut pendant que M. de Lorimier remplissait cette charge qu'il s'occupait de la réforme de la profession des huissiers. Il réussit à constituer en corporation les huissiers du district de Montréal, et alla même plaider leur cause devant le Conseil Législatif, à Québec. Cette mesure importante a depuis produit les résultats les plus heureux.

Comme avocat et jurisconsulte, M. C.-C. de Lorimier a toujours joui d'une grande réputation. Homme de bureau par excellence, on l'y voyait travailler constamment, préparant de pair avec plusieurs causes judiciaires importantes, des études légales qui virent le jour à différents intervalles. Ses consultations écrites ont toujours été accueillies avec la plus grande déférence de la part de ses confrères et de la magistrature.

Il a été l'un des collaborateurs et l'un des fondateurs de *La Thémis*, revue publiée de 1879 à 1884, avec le concours de feu l'honorable T.-J.-J. Loranger.

Son principal ouvrage fut commencé en 1870, sous le titre de : *Bibliothèque du code civil*. Ce travail considérable sur notre Code Civil comprend maintenant dix-huit volumes et se trouve dans toutes les bibliothèques des hommes de loi. Une autre œuvre importante de M. de Lorimier est le *Cours de Droit Criminel*, qu'il donne encore actuellement à l'Université-Laval et dont on attend la publication prochainement.

De 1873 à 1875, M. de Lorimier remplit la charge de substitut de la couronne pour le district de Terrebonne.

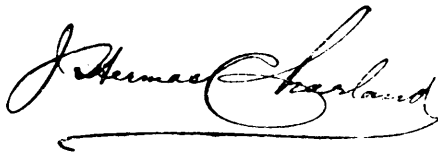
Il fut créé Conseil de la Reine par le gouvernement de Québec le 12 septembre 1879, et par le gouvernement du Canada le 3 octobre 1882.

Ses hautes capacités engagèrent l'Université-Laval en 1880, à s'assurer les services de M. C.-C. de Lorimier comme professeur de droit criminel. En 1882, l'Université lui conféra le titre de docteur en droit (L. L. D.).

En 1886, il était nommé procureur du Crédit Foncier franco-canadien, la plus grande institution financière et de prêt que les Canadiens-Français ont eu en Canada. Il prit alors comme associé M. A.-E. de Lorimier, son gendre, qui hérite aujourd'hui de toutes les affaires du bureau.

En 1865, il épousa Delle St-Jean, de Montréal. De ce mariage sont issus huit enfants, dont quatre sont vivants.

La nomination de M. de Lorimier a été reçue avec une extrême faveur par tous les partis politiques et par toutes les nationalités. La presse entière du pays a été heureuse d'accueillir le choix d'un homme dont la science et l'intégrité en feront un de nos magistrats les plus éminents.



ANNALES.—La famille de Lorimier est l'une des plus anciennes du Canada et son histoire est intimement liée à celle du pays. Cette famille descend des Chamilly de Lorimier, de l'Île de France, dont l'un d'eux, Claude-Chamilly de Lorimier fut créé maréchal de France en 1703, et un autre, Claude-Charles-Chamilly de Lorimier fut décapité à raison de sa loyauté pour son roi, l'infortuné Louis XVI. En 1665, Guillaume de Lorimier, seigneur de Boyne, capitaine dans la marine royale, vint en Canada, accompagné de son fils, Guillaume de Lorimier, seigneur des Bordes. Le fils épousa, à Champlain, Mlle Marguerite-Chaurelle de Saint-Romain ; il vint s'établir à Lachine et prit le commandement du fort Rolland. Un de ses fils, Claude-Nicolas-Guillaume de Lorimier épousa Mlle Louise LePailleur. Ce valeureux officier fut créé chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis ; il fut commandant du fort de la Présentation, près de Prescott, de 1755 à 1759.

Un des fils du Chevalier de Lorimier, François-Thomas de Lorimier, épousa Mlle Marguerite Sabrevois de Bleury, à Montréal, le 16 août 1769 ; il servit sous les drapeaux de la France et de l'Angleterre, il était commandant du fort Shouagetti, sous les ordres de sir Johnson. Il se distingua près de Saint-Jean, avec son frère Guillaume, le 10 septembre 1775. Ce dernier est l'auteur d'un mémoire publié sous les auspices de la Société Historique de Montréal, en 1871. Un de ses frères fut tué à la prise du fort George ; un autre de ses frères, Joseph-Guillaume de Lorimier, épousa à Montréal Mlle Magdeleine d'Amours de Clignancourt, et fut père de M. Guillaume-Mathieu de Lorimier, curé de Saint-Cuthbert. Guillaume-Clément-Edouard de Lorimier, fils de François-Thomas-Guillaume de Lorimier, épousa à Saint-Cuthbert, le 12 mars 1795, Mlle Marguerite Perreault. Il prit part à la bataille de Chrystlersfarm, sous les ordres du général Wilkinson. Un de ses oncles fut mortellement blessé à ses côtés.

M. J.-B.-Chamilly de Lorimier, fils du précédent, épousa à Montréal, le 30 avril 1833, Mlle Rachel Cadieux de Courville. M. de Lorimier prit une part active au mouvement de 1837 et fut obligé de s'expatrier ; son frère Thomas-Chevalier

de Lorimier, notaire, de Montréal, est l'une des victimes de ces temps de troubles politiques et son nom appartient à l'histoire héroïque de notre pays. Le juge de Lorimier est, comme nous l'avons dit, fils de M. J.-B.-Chamilly de Lorimier.

Nous avons cru devoir profiter de l'occasion pour esquisser brièvement la généalogie du nouveau juge et payer ainsi notre tribut de reconnaissance à sa famille distinguée.

Promenade à travers l'Exposition Universelle

Je crois que nous avons à peu près tout vu maintenant, au moins pour ce qui regarde la tour. Quoique vos yeux, j'en suis sûr, ne soient pas encore complètement rassasiés des beaux spectacles dont ils ont été témoins et qu'on ne se lasse jamais de contempler, il va falloir nous décider à opérer notre descente dans le puits énorme et béant où va tout à l'heure s'engouffrer notre ascenseur.

Disons donc un dernier adieu aux choses du ciel pour retourner ramper sur la terre, comme le commun des mortels !

Savez-vous que c'est une curieuse chose que ce chemin des ascenseurs que nous allons reprendre ! on se trouve comme dans un long couloir plongé dans une demi-obscurité. On en est tout saisi ; dans l'ombre, on aperçoit, à travers les glaces de la cabine, d'innombrables pièces de fer formant l'enchevêtrement le plus inextricable qu'on puisse imaginer. Toute cette charpente fantastique semble, par le mouvement de l'ascenseur, s'agiter autour de nous et s'élever sans cesse à droite et à gauche, de ce puits dont il semble qu'on n'atteindra jamais le fond ! Tout cet amas paraît fait au hasard, et pourtant chacune de ces pièces de fer a été calculée, tracée, coupée avec un soin infini, et, dans l'esprit de l'ingénieur, pas une ne se trouve inutile dans cette œuvre admirable devant laquelle pâlit tout ce que les anciens nous ont laissé de plus colossal.

Mais nous voici rendus au quai de débarquement, et les jardins que nous avons quittés pour faire notre promenade dans les nuages nous attendent de nouveau. A droite de la tour se trouvent situées, au milieu des fleurs et des arbres précieux, plusieurs constructions remarquables ; nous pouvons ainsi visiter le bâtiment de la Compagnie du Canal de Suez, où sont exposés les plans du gigantesque canal, l'histoire de son creusement avec les machines, les procédés pour mener à bonne fin cet étonnant travail au milieu des difficultés sans nombre qui s'opposèrent si souvent à son achèvement au milieu du désert.

En sortant de cette exposition intéressante, qui nous transportait en pleine Egypte, le pays de Moïse et des Pharaons, nous rencontrons le bâtiment mexicain, où nous nous retrouvons en plein Mexique, la patrie des Incas et de Montézuma ! Comme vous le voyez, il faut s'attendre à tout à l'Exposition, et l'on arrive à faire le tour du monde en peu de temps. Ce monument est construit sur les plans des palais dont on voit encore les ruines à Mexico. Il forme une sorte de carré (dont chaque face présente un portique qui rappelle un peu les portiques Egyptiens. Au-dessus de l'entrée d'honneur, on voit un bas-relief représentant la statue du Soleil, qui était le dieu des premiers peuples du Mexique, et qui semble présider à la création des fruits de la terre qu'il inonde de ses rayons fertilisants. A l'intérieur, on peut voir des peintures mythologiques du temps des Incas, ou premiers souverains du Mexique, et de nombreuses sculptures provenant des ruines des villes antiques de ce pays. Les Mexicains, pour réussir à cette exposition, ont commencé par faire chez eux une exposition nationale, c'est-à-dire où leurs seuls produits étaient exposés ; puis, ils ont choisi parmi la multitude d'objets exposés ce qu'il y avait de plus remarquable et de plus somptueux dans cette magnifique et riche collection pour l'envoyer à Paris. Quant au palais lui-même, il leur a coûté plus d'un million. C'est vous dire que rien n'a été épargné.

A côté de ce palais, nous rencontrons ceux du Venezuela, du Chili et de la République de l'Équateur, chacun avec ses beautés, et les variations

M. DAVID LEGAULT

FONDATEUR ET COMMANDANT DE LA GARDE
DU PALAIS ARCHIÉPISCOPAL

La plupart des citoyens de la métropole du Canada connaissent, au moins de vue, le commandant Legault. Tous ont pu admirer sa noble et fière allure, sa haute taille et son air martial, surtout sous le splendide costume de garde noble qui lui va si bien.

Nous avons cru faire plaisir à nos nombreux lecteurs en publiant, outre le portrait, une notice biographique de ce populaire professeur et propagateur de la science des armes à Montréal.

M. David Legault naquit en 1851, à Saint-Hermas, comté des Deux-Montagnes. Cependant il fut élevé à Montréal, car quelque temps après sa naissance, ses parents venaient demeurer en cette ville.

Vers 1869, la passion des voyages s'empara de lui, et il s'embarqua sur un navire à destination de Londres. Séduit par le séjour de la ville la plus populeuse de l'Europe, il y demeura quelques années.

Peu de temps après son arrivée, il fit connaissance avec le célèbre maître d'armes français, Pons aîné. Ce dernier lui enseigna l'escrime et le nomma prévôt d'armes.

Alors M. Legault revint en Canada. Vers cette époque, en compagnie de M. Ed. Hardy, le musicien bien connu, il fonda la fanfare Hardy, qui devint plus tard l'Harmonie de Montréal, et en prit le commandement comme tambour-major.

Dès l'année 1882, pressé par ses amis, il ouvrit une petite école d'escrime sur la rue Notre-Dame, dans la salle du club Cartier. Cette institution ne fit que prospérer. Il devint bientôt urgent de se procurer des salles spéciales, et en 1884 M. Legault loua la salle de la bibliothèque de l'ancien Institut Canadien, où les amateurs ont pu le voir et apprécier son esprit d'entreprise ; car souvent des soirées militaires sont données dans ce local, et tout le monde est admis gratuitement.

Mais son œuvre principale est la fondation, au mois d'octobre 1886, de la Garde du Palais de Sa Grandeur Monseigneur Fabre, qui venait d'être nommé archevêque.

Disons en passant que c'est une œuvre véritablement patriotique, si l'on en considère le but : Réhausser la splendeur des cérémonies religieuses qui sont si belles dans notre religion ; donner presque le même éclat à ces fêtes qu'à celles de la capitale de l'univers catholique ; enseigner l'art des armes et les exercices physiques aux jeunes Canadiens-Français, voilà le but du fondateur.

La Garde comptait alors neuf membres lorsqu'elle fit sa première faction au Palais Archépiscopal, le 1er janvier 1887. Tous se rappellent cette fameuse faction de 4 heures 35 minutes, dépassant de 1 heure 30 minutes celle d'aucune des gardes nobles du monde entier.

Depuis, la garde a toujours augmenté, et les factions sont de courte durée maintenant.

Ne refusant jamais son concours ni celui de ses élèves aux différentes institutions du pays, plusieurs fois le public a été témoin du progrès qu'a fait les armes dans notre cité.

M. Legault a aussi introduit la gymnastique de salon, sans appareils, dans diverses maisons d'éducation, et le résultat constaté a été des plus satisfaisants.

Le commandant de la Garde s'occupe en ce moment de l'incorporation de ce corps, et nous ne doutons pas qu'il le soit. Le nombre de ses membres actifs alors ne pourra dépasser le chiffre de 47, officiers compris, et il est aujourd'hui de 36, sans compter les membres bienfaiteurs et les recrues ou membres aspirants.

Nous savons que M. le commandant a déjà fait des démarches pour obtenir des carabines auprès des autorités militaires, car les gardes ne portent actuellement que la rapière, mais nous ne savons pour quelle raison on ne lui a jamais rendu de réponse définitive. Ce serait pourtant là une école militaire qui fournirait chaque année un contingent plus ou moins considérable, aux bataillons de Montréal, d'hommes possédant des connaissances sérieuses de la discipline militaire et des notions

pratiques sur le maniement des armes, parce que l'habileté du professeur étant reconnue, il nous reste à dire qu'il ne badine pas sur le sujet de la discipline.

Je termine cette notice sans pouvoir résister, après vous avoir parlé de la Garde Noble, au désir de vous livrer sa devise qui, j'en suis certain, est celle que nous tous, Catholiques et Canadiens, nous avons dans le cœur : DIEU ! PATRIE !

E. J. Massicotte

CHOSSES ET AUTRES

—Un Français a fait breveter, en Amérique, un procédé mécanique, qui permettra désormais aux ingénieurs de locomotive, de diriger la lumière de leur engin dans toutes les directions.

—Bizarries du langage notées par le *Tintamarre* : Un honnête homme n'a qu'une parole. Quand il la donne, il la tient et ne la reprend plus.

S'il la tient, il ne la donne pas.

S'il la donne, il ne la tient plus.

S'il ne la tient pas, il n'est plus un honnête homme !

—On recommande à ceux qui ont l'habitude de manger à la hâte—habitude funeste pour la santé, soit dit en passant—de prendre de la soupe pour préparer l'estomac à recevoir les aliments solides. Une personne qui se met à la table et avale comme si elle était à la tâche viandes, légumes et pâtés, sans donner à l'estomac le temps de se reposer, est presque aussi coupable que celle qui se suicide.

—Le défunt empereur de Chine, Hieng-Fu, "Fils du Soleil," avait une moustache qui comptait de chaque côté 37 poils, scrupuleusement comptés chaque matin par son propriétaire. Hieng-Fu avait la plus grande admiration pour cet ornement, plus apprécié par lui que sa couronne. Le barbier qui avait l'honneur d'arranger la royale moustache eut un jour la maladresse de couper un des précieux poils. Le lendemain, Hieng-Fu ne compta plus d'un côté que 36 poils et en entra dans une colère effroyable. Le malheureux barbier fut décapité séance tenante.

—C'est surtout pendant la saison de l'été, que les populations de la campagne doivent être en garde contre les colporteurs de bibles et de tracts protestants. Si on trouve quelques uns de ces petits livres sur le seuil des portes, sur le chemin ou dans les bancs des églises, on doit les jeter au feu. Soyons également en garde contre les filous qui parcourent les paroisses en offrant, à des prix modiques en apparence, des objets qui souvent ne valent pas le quart du prix demandé. Le nombre des dupes a été assez grand dans le passé, pour ne pas l'augmenter davantage.

—Au trésor public de Washington, des femmes sont chargées de compter les bank-notes. Or, quelques-unes de ces femmes ont aux doigts et même à la tête des ulcérations qui restèrent longtemps inexplicables. On finit cependant, et non sans raison, par les attribuer à l'arsenic qui entre dans les matières colorantes dont on se sert pour l'impression des bank notes. Les femmes employées au maniement des billets de banque ont, en effet, à côté d'elles, un vase ou une éponge mouillée pour humecter leurs doigts ; cette eau finit par se charger d'arsenic. Ainsi s'explique l'empoisonnement.

—Les éclairs, ces imposantes manifestations des grandes tempêtes atmosphériques, sont les étoiles : ils possèdent une coloration marquée et variable que l'on attribue aux différences d'absorption des vibrations lumineuses par l'atmosphère. Des expériences intéressantes ont été faites, à ce sujet, en août dernier à Altona. Sur dix premiers éclairs observés, trois étaient rouges, un rouge-verdâtre, un rouge-bleu, et trois de nuance indécise. Sur vingt autres observés ensuite, quatorze étaient rouges, quelques-uns bleuâtres. C'est, en somme la teinte rouge qui paraît prédominer.

infinies des produits de ces contrées lointaines ; en pénétrant dans tous ces palais, vous vous trouvez en présence de gens du pays, revêtus du costume national, et qui sont chargés de faire visiter l'exposition de leur patrie.

Le pavillon de la Bolivie est entre autres, très remarquable ; ce bâtiment est surmonté d'un dôme de 40 pieds de diamètre et de 120 pieds de tour ; on y voit parmi une foule de produits divers une magnifique collection de minerais dont abonde le sol de la Bolivie ; puis, c'est la reproduction d'une galerie en exploitation dans une mine de plomb argentifère. On voit les ouvriers retirer le minerai précieux, puis par toute une suite de procédés ingénieux, le purifier des matières terreuses auxquelles il est mêlé, et enfin séparer le plomb de l'argent qui se trouvent eux aussi unis ensemble. Mais, ce qu'il y a de plus curieux dans ce palais, est une immense volière ou cage de la grandeur d'une maison ordinaire. Dans cette volière sont exposés des milliers de ces oiseaux merveilleux aux couleurs si vives qui habitent les hautes forêts du Pérou.

Il y en a qui ne sont pas plus gros qu'une noix, avec un bec d'un pouce ou deux de longueur. Ces magnifiques oiseaux, si bien nommés oiseaux-mouches, sont parés de plumes aux couleurs éclatantes nuancées de toutes les délicieuses couleurs de l'arc-en-ciel. Vifs comme l'éclair, ils traversent l'air comme une lueur éblouissante, et leur variété est innombrable. L'aspect de cette volière est vraiment féérique, surtout si vous ajoutez à ce spectacle le charmant concert de cette foule brillante si digne d'habiter l'atmosphère des pays du soleil !

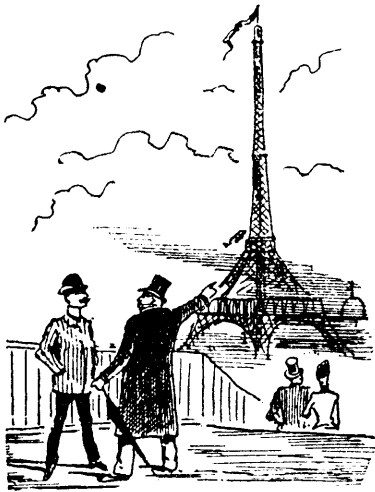
Au sortir de cette série, dirigeons maintenant nos pas vers le Palais des Enfants : Que ce titre ne vous étonne pas, car en vous rappelant que nous visitons l'Exposition Universelle, vous comprendrez facilement au seul souvenir de son nom, que rien n'a dû être oublié dans son enceinte, et que tout ce qui existe dans l'univers, doit y être représenté. Eh bien, on n'a donc point oublié les enfants, cette population de petits et de faibles, qui est supérieure en nombre à la population des grands et des forts, et qui est appelée un jour à remplacer cette dernière sur le triste théâtre de la vie !

L'architecture du palais est en harmonie avec sa destination et sa façade principale est couronnée de deux tourelles où figurent des soldats, des chevaux en bois, des moulins à vent, etc. L'intérieur offre un aspect des plus curieux. Là, sont exposés les mille riens merveilleux inventés pour amuser et instruire l'enfance. Les jouets mécaniques, les locomotives à ressort qui marchent toutes seules, les mouches métalliques qui s'envolent en battant des ailes, des chevaux de bataille qui galoppent, entraînant avec eux, toute une batterie d'artillerie, les poupées qui parlent, marchent et dorment ! que sais-je ! Puis, dans les jardins, on donne des fêtes enfantines où, au milieu des fleurs, des plantes magnifiques et artistement disposées, on se croit revenu aux temps et aux pays des fées ! Au milieu d'un parterre, on a construit un gigantesque éléphant auquel on arrive par mille chemins différents, et qui est tellement gros que chacune de ses pattes énormes renferme un escalier. En prenant l'un de ces escaliers étranges, on arrive à un vaste théâtre aménagé dans le corps du monstre animal, et où l'on peut assister à des représentations qui ne sont pas toujours et seulement enfantines. —O jours heureux de l'enfance, époque d'innocence et de tranquillité où nous avons fait nos premiers pas, escortés des bonnes fées de l'illusion et de l'insouciance, pourquoi vous êtes vous si vite envolés ! Pourquoi ne restons-nous pas toujours des enfants !

J. Colomier

Tout le monde veut avoir un ami ; personne ne s'occupe d'en être un.

Qui vit sans but, vit tristement. Dans la vie morale, pour avoir du plaisir, il faut se proposer un but et l'atteindre.—NICOLAS.



A L'EXPOSITION

— Certes, nos pères avaient porté haut le drapeau national — mais, depuis cent ans, il faut reconnaître que nous l'avons porté plus haut encore.

VARIETES

Il y a trois sortes de convoi du pauvre :
Celui où il y a des amis ;
Celui où il y a un chien ;
Celui où il n'y a pas un chat.

— Enfin, il est impossible de trouver un homme plus insupportable que notre adversaire, plus prétentieux, plus bavard...

— Me X..., interromp le président, vous vous oubliez.

Un euphémisme de C... pour dire qu'il a passé par dessus la tête de son cheval :

— J'étais lancé au galop, mon cheval s'arrête net, moi j'ai continué comme si de rien n'était.

— X... est furieux contre vous. Il dit que vous lui avez fort mal parlé l'autre jour.

— Bien certainement. Et je recommencerais encore quand je le rencontrerai. Comment ! il me voit avec ma belle-mère à un bras, ma femme à l'autre, et il me demande si je vais m'amuser !

Deux vieilles filles assises seules le dimanche soir dans un salon et regardant la lune dans le firmament :

— J'aimerais bien être dans la lune, dit la plus âgée.

— Pourquoi ?

— On dit qu'il y a un homme dedans.

RECREATIONS DE LA FAMILLE

No. 511. — ARITHMETIQUE AMUSANTE

Theodore, Charles et Gustave, De grands enfants, Ont ensemble cent dix-neuf ans, [grave] Nos deux premiers amis (ceci devient plus) Sont ensemble aussi vieux que l'autre moins [lencor] Vingt et une belles années. [lencor] Vous le voyez, Gustave est loin de l'âge d'or, Et ses façons sont surannées ! Par contre, Theodore est encore un moutard De treize ans plus jeune que Charles Mais arrivons au fait ; depuis longtemps je Veuillez me dire sans retard, [parle] (Je vais me faire bien comprendre) Le nombre d'ans qu'il faut attendre Pour que l'âge de l'aîné soit Le triple de celui du plus jeune et le double De celui du cadet. Cherchez, c'est adroit, Je n'en dirai pas plus car ma tête se trouble !

SOLUTIONS

No. 510. — Le mot est : L'est-è.

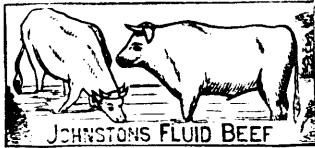
AVIS AU MERE. —

LE SIROP CALMANT DE MME WISSLOW pour l'adentition des enfants, est le médicament recommandé par les principaux médecins des Etats-Unis, et il est employé avec avantage depuis quarante ans par des millions de meres pour leurs enfants. Pendant les progrès de la dentition sa valeur est incalculable. Il soulage l'enfant de toute douleur, guérit la dissenterie et la diarrhée, les douleurs d'entrailles et le borborygme. Il donne du repos à la mere en donnant la santé à l'enfant. Prix : 25 cents la bouteille.

Le Musée des Familles, publication bimensuelle illustrée. Conditions d'abonnement : Un an (à partir du 1er janvier 1889) : Paris, 14 francs ; Département, 16 frs ; Canada, 18 frs. S'adresser à la librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris (France).

HENRI LARIN,
PHOTOGRAPHE
2202 -- RUE NOTRE-DAME -- 2202

3647



Fortifiez votre santé et augmentez le développement de vos muscles

EN FAISANT USAGE DU

JOHNSTON'S FLUID BEEF

La Compagnie d'Assurance
NORTHERN OF ENGLAND.

Capital..... \$15,000,000
Fonds accumulés..... 17,106,000

BUREAU GÉNÉRAL POUR LE CANADA

1724, NOTRE-DAME, MONTREAL
ROB. W. TYRE, Gérant.

AGENTS POUR LA VILLE :

ELZEAR LAMONTAGNE JOSEPH CORBEIL

SANS PEUR ET SANS REPROCHE

SAVONS MEDICAUX

DR V. PERRAULT

Ces savons, qui guérissent toutes les Maladies de la peau, sont aujourd'hui d'un usage général. Des cas nombreux de démangeaisons, dartres, hémorroïdes, etc., réputés incurables, ont été radicalement guéris par l'usage de ces Savons.

NUMÉROS ET USAGES DES SAVONS

Savon No 1.—Pour démangeons de toutes sortes.

Savon No 5.—Pour toutes sortes de dartres.

Savon No 8.—Contre les taches de rousse et le masque.

Savon No 11.—Surnommé à juste titre savon de beauté, sert à embellir la peau et donner un beau teint à la figure.

Savon No 17.—Contre la gale. Cette maladie essentiellement contagieuse disparaît en quelques jours en employant le savon No 17.

Savon No 18.—Pour les hémorroïdes. Ce savon a déjà produit les cures les plus admirables, et cela dans les cas les plus chroniques.

Ces savons sont en vente chez tous les pharmaciens. Expédiés par la poste sur réception du prix (25 cents).

ALFRED LIMOGES,
Saint-Eustache, P.Q.

CASTOR FLUID

On devrait se servir pour les cheveux de cette préparation délicieuse et rafraichissante. Elle entretient le scalp en bonne santé, empêche les peaux mortes et excite la pousse. Excellent article de toilette pour la chevelure. Indispensable pour les familles. 25 cts la bouteille.

HENRY R. GRAY,
Chimiste-pharmacien,
141, rue St-Laurent.

VICTOR ROY,

ARCHITECTE

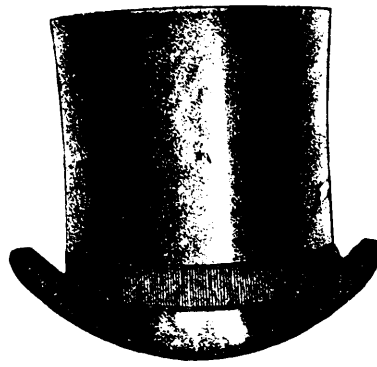
26, RUE ST-JACQUES, MONTREAL

FRANK LESLIE'S ILLUSTRATED

Le plus complet des journaux illustrés anglais, publié aux Etats-Unis, contenant 8 pages de texte et 8 pages de gravures. Prix d'abonnement : un an, \$4 ; six mois, \$2. S'adresser comme suit : Judge Building, 110, Fifth Avenue, New-York (E.-U.).

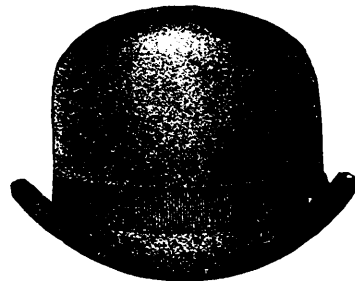
Abonnez-vous au **MONDE ILLUSTRÉ**, le plus complet et le meilleur marché des journaux littéraires du Canada.

ETABLIS EN 1852

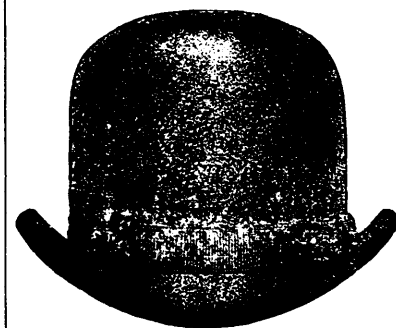


(Premier prix)

LORGE & CIE.,



CHAPELIERS ET MANCHONNIERS



21, rue Saint-Laurent
MONTREAL

Saint-Nicolas, journal illustré pour garçons et filles, paraissant le jeudi de chaque semaine. Les abonnements partent du 1er décembre et du 1er juin. Paris et départements, un an : 18 fr ; six mois : 10 fr ; Union postale, un an 20 fr ; six mois : 12 francs. S'adresser à la librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris (France).



Voici le véritable J. E. P. Racicot, inventeur, propriétaire et manufacturier des célèbres Remèdes Sauvages, 1431, rue Notre Dame, à l'enseigne du Sauvage.

Montréal, 9 mai.
CERTIFICAT.—Moi, soussigné, je certifie que pendant six mois j'ai été malade d'une démangeaison et dartres aux bras d'une souffrance terrible, j'ai été guéri par les Remèdes de J. E. P. RACICOT, propriétaire et fabricant de remèdes sauvages, dans l'espace de trois semaines, au No 1431, rue Notre-Dame, à l'enseigne du Sauvage.

A. LAFERRIERE, typographe,
No 11, Saint-Etienne, Côteau St-Louis.
On trouvera les mêmes remède au No 25, rue St-Joseph, Québec, et au No 9, rue Dupont, Sherbrooke.

ETABLIE EN 1870



Nous avons le plaisir d'annoncer que nous avons toujours en magasin les articles suivants :

Les triples extraits culinaires concentrés de JONAS

Huile de Castor en bouteilles de toutes grandeurs.

Moutarde Française, Glycerine, Collofortes.

Huile d'Olive en demi pintes, pintes et pots.

Huile de Foie de Morue, etc., etc.

HENRI JONAS & CIE

10—RUE DE BRESOLES—10

(Bâtisses des Sœurs)

MONTREAL

SIROP

ANTI-BRONCHITE

C'est le vrai spécifique pour les personnes atteintes des Bronches. Il dégage infailliblement et aisément le Foie et les Poumons ; fait expectorer, sans effort, même sans tousser, et ne fatigue aucun organe.

PRÉPARÉ ET VENDU PAR

ALF. BRUNETTE

2461, NOTRE-DAME, MONTREAL

CE QUE

FIT MA TANTE

MA TANTE a dit beaucoup de choses, mais ce qu'elle a dit de mieux est rapporté par Mlle Mary Andrews, de Buffalo, N. Y. :

LE BON GRAND SAINT-LEON

A fait beaucoup de bien dans notre famille surtout pour notre mere, dont la vie était en danger, affaiblie qu'elle était par la douleur et la perte d'appétit. Le sommeil l'avait laissée ; ma tante seule pouvait prendre soin d'elle, et elle lui fit boire de l'eau de Saint-Leon chaude, tout comme le thé. Maintenant elle est tres forte et se porte bien. Elle repose bien toutes les nuits, bref, elle est complètement changée et a retrouvé toute sa bonne humeur d'autrefois.

MARY ANDREWS,
Buffalo N. Y.

LA CIE. D'EAU DE SAINT-LEON

54, CARRÉ VICTORIA

M. A. POULIN,

Téléphone 1432 GERANT, MONTREAL

THIS PAPER may be found on file at Geo. F. Rowell & Co's Newspaper Advertising Bureau (10 Spruce St.), where advertising contracts may be made for **THE NEW YORKER.**

FEUILLETON DU MONDE ILLUSTRÉ

MONTRÉAL, 6 JUILLET 1880

SANS MÈRE

TROISIÈME PARTIE

SEULE AU MONDE

(Suite)

Ils étaient là, depuis le matin, se battant les flancs, à bout de projets et d'imagination, quand une voiture s'étant arrêtée à la porte de l'usine, et le timbre d'entrée ayant annoncé un étranger, Adèle instinctivement regarda dans la cour.

Un homme très grand, très gros, immense, un vrai géant, vêtu d'un ulster invraisemblable à petite pèlerine microscopique et à carreaux demeurés, coiffé d'un chapeau mou à forme tout aussi exotique que le pardessus s'avancait vers l'usine.

Les mains gantées de gants rouges tenaient un parapluie aussi mince qu'une canne.

Son visage, malgré les bords exigus de la coiffure, disparaissait sous d'immenses favoris couleur acajou.

— Mon Dieu ! s'exclama la jeune femme, Pierre, le voilà !

— Qui ? demanda M. de Sauves, qui n'avait rien vu.

— L'Américain.

— Quel Américain ?

— Pembroke ou Pierce, c'est sûr.

M. de Sauves n'eut point le temps de répondre.

Un ouvrier entra, portant au bout des doigts une très large carte sur laquelle Pierre aussitôt lut :

JAMES PEMBROKE
de la maison J. Pierce et J. Pembroke,
New-York.

Il se retourna vers sa sœur.

— Tu as raison, dit-il, c'est lui !

Adèle chancela et devint atrocement pâle.

— Qui, lui ? fit-elle

Très bas du bout des lèvres, car l'immense silhouette de l'étranger apparaissait dans le corridor, Pierre répondit :

— Sir Pembroke.

Celui-ci en effet entra.

— MM. de Sauves et Chaniers, demanda-t-il tout d'abord avec un accent à peine étranger.

Pierre qui le devisageait répondit en se soulevant légèrement :

— C'est moi, monsieur.

Puis montrant un fauteuil :

— Asseyez-vous, monsieur, dit-il à l'Américain.

— Je viens, monsieur, pour notre affaire de New-York, commença aussitôt celui-ci.

C'est vous dire que je désire causer intimement avec vous.

Pierre comprit, et désignant Adèle :

— Mme veuve Chaniers, fit-il avec un geste de présentation, ma sœur et mon associée.

Vous pouvez, devant elle, monsieur, exposer tout ce que vous avez à me dire, nos intérêts sont communs.

L'Américain aussitôt se leva, s'inclina profondément devant la jeune femme, sans prononcer une parole, et ayant regagné son fauteuil, il s'appréta à expliquer son affaire.

Placé en plein jour, on voyait bien le moindre détail de sa physionomie.

C'était un homme de quarante ans environ, au nez long, à la bouche largement fendue, au teint de la même couleur que ses cheveux et sa barbe, c'est-à-dire d'un blond si ardent qu'on eût juré de la brique pilée, mais dont le regard très bleu, très clair, très droit surtout, donnait à cette physionomie un peu banale une extraordinaire expression de franchise et de loyauté.

— Mon nom vous a appris qui je suis, monsieur et madame, dit-il aussitôt. Et vous pensez bien pourquoi je suis ici.

— Probablement, répliqua Pierre, vous venez nous demander un arrangement sans doute.

— D'argent, non. La somme que nous avons été condamnés à vous payer est depuis huit jours versée à sir Kelly. Nous vous avons fait un dommage, les juges l'ont chiffré. Il est payé, c'était justice. Je ne viens point pour cela.

— Pourquoi donc ? demanda l'ingénieur conquis malgré lui, par les yeux, la voix, le geste, la per-

saie. Elle l'aima, et après s'être mariés, ils se fixèrent à New-York, où mon père a su également avec la fortune conquérir l'estime de tous ses concitoyens. Ma femme a une origine, non moins honorable, elle est l'arrière-petite-niece de Washington, et l'une de ses héritières.

Je dois ajouter que dans ma famille comme dans la sienne il y a une chose qui prime tout, fortune, argent, puissance même, c'est l'honneur.

Après cela, monsieur et madame, voudrez-vous me croire quand je vous affirme que le jour où mon associé et moi avons exploité notre affaire de bois sculptés, nous pensions en avoir le droit absolu, sans porter tort à qui ce soit ? . . .

— Nous vous croyons, monsieur, dit Pierre de plus en plus subjugué par les façons de l'Américain.

— Oui, dit Adèle très grave, mon frère parle pour moi comme pour lui. Mais avant d'aller plus loin, voulez-vous me permettre néanmoins une question, sir Pembroke ?

— Je vous écoute, madame.

— Vous venez de nous dire qui vous étiez. Par l'ancienneté et l'honorabilité de votre famille, vous nous avez fait comprendre que lorsque pendant des générations l'honneur avait été la règle de conduite, jamais violée, des aïeux et des pères, le fils d'une telle race ne pouvait point faillir, même dans le plus petit détail.

Les yeux de l'Américain brillaient, tandis que d'un geste involontaire, sa tête approuvait les paroles de cette jeune femme si belle et qui traduisait si fièrement ses plus intimes pensées.

— Oui, ne put-il s'empêcher de s'écrier, c'est cela, tout à fait cela ! . . .

— Mon frère vient de vous le dire, nous vous croyons. Inutile d'insister là-dessus. Mais votre associé ? . . . Pouvez-vous nous certifier qui il est, d'où il sort ? . . . Le connaissez-vous de longtemps ? En répondez-vous enfin comme de vous-même ?

Sir James n'hésita pas.

— Absolument, dit-il aussitôt.

Sir Jonathan Pierce est originaire de la Louisiane.

Sa mère était une parente de la mienne.

Son père était un avocat de la Nouvelle-Orléans, fort connu et qui jouissait de l'estime générale, mais qui n'était pas riche. Il serait mort plusieurs fois millionnaire, s'il avait demandé les mêmes honoraires que ses confrères du barreau américain, mais il avait pour principe qu'un avocat consciencieux, comme un médecin,

doit être l'ami de son client, et le traiter de cette façon.

Avec cette règle de conduite, il a laissé une réputation sans tache, mais une fortune minime, que son fils Jonathan, un ingénieur remarquable, avec lequel tout jeune j'ai été élevé, a mise dans notre affaire de bois durcis, après l'avoir augmentée par quelques spéculations heureuses, très habilement conduites.

— Et votre parent a le même caractère que son père ?

— Moins de désintéressement à coup sûr, mais autant de droiture et de loyauté, oui.

— Et vous l'avez toujours connu ?

Cette question n'était pas échappée des lèvres de la jeune femme qu'elle en regretta l'indiscrétion.

Mais sir Pembroke ne parut pas la trouver



Celui-ci assis dans un petit salon, en train de prendre un lunch, invita Pierre à le partager.—Page 72, co. 2

sonne tout entière de celui qui était devant lui.

— Avant de vous le dire, monsieur, fit l'Américain avec son beau regard clair et droit, je désirerais vous apprendre à madame votre sœur et à vous qui je suis.

— Parlez, monsieur, dit à son tour Adèle de sa voix musicale, nous vous écoutons.

— Si jamais vous allez à New-York, et si vous demandez quelles sont les familles les plus anciennes et les plus honorables de l'Union, la nôtre sera au nombre de celles que l'on vous citera, j'en suis certain. Ma grand-mère, en effet, était la fille de la princesse Minnesota, l'unique héritière du roi Tawhovtas-Sachem, l'un des chefs les plus puissants d'une tribu de Peaux-Rouges établie dans la Virginie.

Ma grand-mère rencontra sir Pembroke, un officier anglais d'une bonne et vieille famille écoss-

étrange car très simplement, il y répondit avec sa même expression franche et droite :

—A peu près oui, madame. Pierce a été élevé à New-York jusqu'à quatorze ans environ, puis il est revenu chez son père, où il a passé plusieurs années. A la mort de celui-ci, il a voyagé pour ses affaires dans les diverses villes de l'Union. Il y a sept ans environ, il vint à New-York, descendit chez moi, me parla de son idée, et nous sommes devenus des associés. L'affaire a été difficile à prendre, mais grâce à l'énergie de Pierce, à son intelligence, à sa persévérance, elle était en pleine prospérité quand le procès est arrivé.

Ils se turent les uns les autres, M. de Sauves et Adèle, absorbés par leurs pensées, plus que jamais découragés par ces explications catégoriques, derrière la loyale franchise desquelles nul espoir pour eux ne pouvait se cacher. Quant à sir James, il paraissait en proie à quelque pensée douloureuse, pénible à s'échapper de ses lèvres.

Enfin, il prit son parti.

—Nous, des contrefacteurs, dit-il avec un soupir bruyant, presque des voleurs !... C'est très dur, cela savez-vous, monsieur, quand on est honnête homme !...

Pierre songea qu'il avait été lui aussi accusé d'être un voleur, un assassin par-dessus le marché, et spontanément il répondit :

—Il n'y a rien au monde de plus douloureux que cela !...

—Ah ! monsieur, s'écria aussitôt l'Américain, vous venez de dire ces paroles comme un homme de cœur !... Du reste votre sœur et vous paraissez être de braves gens... Ceux qui sont honnêtes ont un air de famille entre eux d'ailleurs !...

Vous allez me comprendre, j'en suis sûr !...

Les juges ont déclaré que notre produit était le même que le vôtre... ils n'ont vu que le procédé, et ils ont eu tort, la composition qui est l'essentiel, est absolument nouvelle.

—Oh ! l'essentiel, dit Pierre...

—Ça ne fait rien, l'interrompit vivement sir James, je ne veux pas discuter sur cela ici, avec vous. Les juges ont décidé, je n'irai pas contre leur décision. Je veux seulement vous donner une preuve de plus que je suis un honnête homme, et que je croyais notre invention bien différente de la vôtre par sa composition. Mais passons. Je suis venu vous proposer non pas un arrangement, comme vous le pensiez, mais une association.

Le frère et la sœur s'attendaient si peu à cette proposition, qu'ils eurent le même haut-le-corps très significatif.

—Une association ! s'éclamèrent-ils en même temps.

—Eh oui. Vous apporterez votre usine, nous la nôtre. Vous le procédé qui est ingénieux, nous la composition qui est supérieure. Avec vos ingrédients, vous êtes condamnés à certaines couleurs ; avec les nôtres nous pouvons tout faire, même les bois de rose les plus clairs.

De plus notre fabrication étant bien plus avancée que la vôtre, nous vous enverrons certains articles tout fabriqués, dont vous fournirez vos clients de Paris et de France ; tandis que nous prendrons vos dessins et vos modèles.

Cela vous va-t-il ?

—Nous demandons à réfléchir, monsieur, dit Pierre.

Votre proposition nous paraît bonne à examiner, et surtout la façon dont vous venez de nous parler nous a favorablement impressionnés, je ne vous le cache pas. Salement, tout d'abord, et avant d'avoir pensé plus froidement, plus longuement à votre offre, la loyauté nous fait un devoir de vous déclarer une chose.

—Laquelle, monsieur ?

—Notre usine ne doit pas avoir l'importance de la vôtre, et notre fortune ne nous permet point de mettre des capitaux nouveaux dans l'affaire que...

Sir James ne le laissa pas continuer.

—Pas un mot de plus, monsieur de Sauves, dit-il. Nous prenons votre affaire telle qu'elle est pour l'équivalente de la nôtre, et nous n'entendons pas que notre association vous coûte un centime.

Ceci, je dois loyalement l'ajouter, m'a été imposé par Jonathan Pierce.

Nous ne vous demandons que de reconnaître dans l'acte que nous passerons et que nous publie-

rons, seulement cette clause : qu'après explications fournies par nous, vous vous êtes convaincus que nous sommes des gens honnêtes, en dehors du procédé qui est à vous.

—Oh ! ceci, monsieur, bien volontiers et de tout cœur.

L'Américain les quitta, en leur demandant l'autorisation de revenir souvent les voir, et leur donnant son adresse à l'Hôtel Continental où il resterait chaque matin, jusqu'à dix heures, à attendre M. de Sauves.

Une heure s'était pas écoulée, que Pierre arrivait rue de la Ferme et racontait à Manuel Leval l'extraordinaire aventure qui venait de se passer à Belleville.

Ce qu'il ne cacha pas surtout à son ami, c'est l'impression profonde et heureuse que leur avait faite à Adèle et à lui la franchise loyale de sir James Pembroke.

Manuel Leval réfléchit.

—Les renseignements de sir Kelly sur lui sont tout ce qu'il y a de meilleur, dit-il au bout de quelques minutes de silence. Sa proposition me paraît une chance fort heureuse pour vous.

Ne pourrais-je pas le voir ?

—C'est facile. Nous l'inviterons un de ces jours à dîner avec vous.

—J'accepte de grand cœur. Mais en attendant, demandez-lui son projet d'acte d'association avec vous, car je serais bien étonné qu'il n'en eût pas un tout rédigé dans sa valise. Vous me le rapporterez demain, à cette heure-ci, nous le discuterons ensemble.

—Bien volontiers.

Ils causèrent longuement tous les deux, de cette chose si inattendue, si heureuse pour l'industrie qui loin de se développer depuis quelque temps, périlait de plus en plus, au contraire.

Cette association, à coup sûr, en lui insufflant un sang nouveau, lui redonnerait l'essor qui lui manquait, aurait pour Paris l'attrait de la nouveauté, mais une nouveauté artistique, bon marché. De plus, les Américains, comprenant la publicité d'une façon si intelligente, il y avait de grandes probabilités pour que leur adjonction avec Pierre et sa sœur fût la fortune pour ces derniers.

—Quand vous serez plus lié avec sir Pembroke, dit Manuel Leval en quittant son ami, vous lui demanderez quel est l'ouvrier qui a dessiné son encrier.

Pierre tressaillit.

—Ah ! murmura-t-il, n'ayez pas peur !... Je n'y manquerai pas.

Le lendemain, de bonne heure, M. de Sauves se présentait à l'Hôtel Continental où sir Pembroke occupait l'un des appartements si confortables du deuxième étage.

Son nom devait avoir été donné au concierge par l'Américain, car dès que Pierre le demanda, on lui dit :

—Vous êtes monsieur de Sauves, n'est-ce pas ?

—Oui, monsieur, répondit l'épouseur.

—Très bien. Alors veuillez me suivre.

Quelques minutes après, l'ascenseur le mettait à la porte de sir James.

Assis dans un petit salon qui précédait la chambre à coucher, en train de prendre un lunch, il invita Pierre à le partager avec lui.

James Pembroke reçut Pierre avec une cordialité extraordinaire, même une pointe d'émotion que le frère d'Adèle ne s'expliqua pas.

—Eh bien ! lui dit-il après avoir énergiquement serré ses mains à plusieurs reprises, avez-vous réfléchi, et m'apportez-vous une réponse favorable ainsi que je la désire ?

—Je ne vous apporte rien du tout, dit M. de Sauves avec un sourire. C'est trop tôt. Diable ! nous passons pour des gens pressés et impatients, nous autres Français, mais nous sommes des tortues à côté de vous, Américains, je vois.

—Si vous saviez comme cette question d'honneur me préoccupe et me tient !... Au point que je ne vous le cache pas du tout, et que je me livre complètement à vous.

—Et ce n'est pas ce que vous faites de plus mal.

Je viens ce matin vous demander votre projet d'association.

Je le soumettrais à un avocat qui est en même temps mon intime ami. Il l'examinerait et un de

ces soirs, jeudi, par exemple, vous nous feriez l'amitié de venir dîner chez nous avec lui, afin de parler de ces choses.

—Ce qui me sera un grand honneur, que j'accepte de toute mon âme. Quant à l'acte d'association, c'est une autre histoire.

—Comment cela ?

—Je n'en ai pas fait d'avance le moins du monde.

—Ah ! Mais vous avez cependant quelques idées là-dessus ?

—Pas d'avantage. La volonté formelle de sir Jonathan, d'accord en cela avec moi, est que nous acceptions tout ce qu'il vous plaira de nous demander.

M. de Sauves tressaillit.

Cette délicatesse extraordinaire l'impressionnait jusqu'aux moelles.

—Vous ne nous connaissez pas, balbutia-t-il.

L'Américain eut un bon sourire, point exclu cependant d'une certaine finesse.

—Oh ! que si ! dit-il. Un citoyen de l'Union a toujours des renseignements très complets sur ceux avec qui il veut entrer en affaires suivies.

Pierre devint subitement très pâle.

—Il y a peut-être des choses dans ma vie que vous ignorez, sir James, dit-il. Des choses que l'honneur me fait un devoir de vous apprendre, surtout si nous devenons des associés.

—Lesquelles ? Qu'une accusation aussi monstrueuse que ridicule a pesé sur vous ? Mais à cela, monsieur de Sauves, tout le monde est exposé en France.

—Alors, vous savez...

Sir Pembroke montra le paquet de journaux accumulés à côté de la théière, et en ayant écarté un, le titre apparut.

C'était la *Gazette des Tribunaux*.

—Oui, dit-il, après vous avoir vus, Mme votre sœur et vous, j'ai voulu connaître votre affaire par le menu, cette affaire dont on ne m'avait parlé à New-York que pour m'affirmer votre honorabilité absolue. Eh bien ! j'ai passé la nuit à la lire et ce matin je sais qu'il n'y a pas de femme plus admirable que Mme Chaniers, d'homme plus consciencieusement honnête que vous, monsieur de Sauves, aucun au monde dont on soit plus fier d'être l'ami et de serrer la main loyale.

En disant ces mots, sir James tendait sa large main sollicitant celle de Pierre.

Celui-ci n'hésita pas.

Tout son cœur le portait vers cet homme dont le regard, le geste, les sentiments surtout étaient si droits et si bons.

—A jeudi, lui dit-il en le quittant.

—C'est maître Leval avec lequel je dînerai, n'est-ce pas ?

—Oui.

Et voilà encore un que je désire connaître. Je ne sais pourquoi, mais il me fait l'effet du père de Jonathan, ce pauvre Harry Pierce, si honnête et si désintéressé. Dites-lui que je le charge de rédiger l'acte d'association. Et ajoutez que fait par lui, je le signerai les yeux fermés. Or, je vous jure bien que ce sera la première fois de ma vie !...

—Vous me mettez dans un terrible embarras.

—Non, non, ne vous tourmentez pas. Les braves gens se comprennent entre eux, surtout quand ils ont la sagesse de ne pas introduire de tiers dans leurs relations.

—Et Me Leval ? dit M. de Sauves avec un sourire.

—Oh ! celui-là... Si tous les tiers lui ressemblaient, son métier serait joliment inutile !...

Le jeudi suivant le petit hôtel de Belleville recevait son hôte américain.

Pour la circonstance, Robert qui faisait sa dernière année à Louis-le-Grand, était venu chez sa tante, et Mlle Georgette, habillée de blanc, un nœud de satin soutenant mal ses admirables boucles brunes répandues sur ses épaules, attendait l'étranger dont on parlait presque exclusivement depuis quelques jours, sa curiosité de petite fille volontaire et capricieuse étant très excitée.

A sept heures sonnantes, il arriva, le dîner était pour sept heures et demie.

Manuel qui avait voulu le voir dès son entrée, était déjà dans le salon avec Adèle et les enfants

lorsque Pierre alla à la rencontre de celui qui franchissait le seuil de sa maison.

L'impression de l'avocat fut excellente, aussi bonne que celle éprouvée par le frère et la sœur.

Tout le temps du dîner, on ne parla que de l'Amérique, de ses mœurs, de ses usages.

La famille de sir James fit également les frais de la conversation.

Il avait trois fils dont l'aîné de l'âge de Robert était déjà dans les affaires.

—Vous lancez les jeunes gens trop tard dans la bataille de la vie, dit-il. Vous les gâtez trop.

Vous ne leur donnez pas assez l'habitude de penser et de se diriger par eux-mêmes, le *self-government*, comme chez nous. Alors, ils restent longtemps à trouver leur voie et leur caractère.

Confiez-moi pendant quelques années ce beau garçon-là et vous verrez ce que j'en ferai.

—Et son brevet d'ingénieur à prendre ? dit Adèle, qui en couveuse tendre, voyait avec terreur germer dans le regard de Pierre une idée de consentement et d'approbation.

—Oh ! il étudiera en même temps pour le prendre au retour, soyez sans crainte. Benjamin, l'aîné de mes boys, mène de front les affaires et les études.

Domage, ajouta-t-il que je ne puisse amener également Mlle Georgina.

—Georgette ! rectifia la gamine sérieuse qui écoutait l'Américain, ses grands yeux ouverts, sans dire un mot, mais enthousiasmée outre mesure de ses récits et de ses manières.

—Georgette, soit. Chez nous on dirait Georgee ou Georgina.

C'est ma femme qui en serait folle, elle qui a toujours désiré des filles et qui n'a eu que des garçons. Et mon associé donc ! En voilà un qui adore les enfants et qui gâte les miens !

—Pourquoi ne s'est-il pas marié ? demanda Manuel.

—Il n'a pas eu le temps. En Amérique, voyez-vous, quand on ne se marie pas très jeune la fièvre des affaires vous prend.

Alors, bonsoir, pas moyen de s'occuper d'autre chose.

Mais quels jolis yeux vous avez, Georgee. Il faudra me donner votre portrait que je le montre à ma femme.

L'enfant rougit de plaisir sous le compliment. Et tout aussitôt, se levant de table, disparut sans dire un mot.

Quand elle revint, elle portait dans ses petites mains une large carte photographique, où Georgette apparaissait frappante de ressemblance, avec ses impénétrables yeux un peu durs, frangés de soie, ses sourcils admirables, et son petit visage déjà si adorablement mutin, impérieux et joli.

—Voilà, monsieur, dit-elle à sir James.

Celui-ci admira l'image, et plus encore la beauté du modèle.

Puis se retournant vers la fillette.

—Avez-vous demandé à votre maman la permission de me faire ce joli cadeau-là ? fit-il.

Elle avança ses lèvres dédaigneuses.

—Je n'en ai pas besoin, dit-elle, c'est moi qui suis la maîtresse.

Adèle rougit, tandis que sévèrement Pierre disait tout bas, ce seul mot :

Georgette ! . . .

Personne n'insista, et Manuel Leval se hâta de parler d'autre chose.

Au salon, les enfants étant remontés chez eux, l'avocat entama le premier l'affaire qui les occupait tous.

Il avait préparé l'acte d'association qui lui avait été demandé, et tout en ménageant les intérêts de ses amis, il y avait apporté la conscience et la délicatesse que l'on pouvait attendre d'un homme tel que lui.

—Sir Pembroke, déclara-t-il en commençant, M. de Sauves et Mme Chaniers me chargent de vous dire que votre offre d'association leur agréé.

En conséquence, et ainsi que vous en avez témoigné le désir, j'ai rédigé un projet que voici, nous vous prions d'en prendre connaissance, et quand vous l'aurez étudié, vous nous communiquerez ce que vous en pensez.

—C'est étudié d'avance, monsieur, et tel qu'il est nous l'acceptons, à condition que la clause de

mandée par moi à M. de Sauves, concernant notre honorabilité, y soit mentionnée.

—Elle y est, et plus explicite encore que vous ne pouvez le désirer. Mais nous vous prions de l'emporter chez vous, et de le lire seul.

—Je n'en ferai rien.

—Nous vous le demandons, monsieur, dit Adèle à son tour, et vous avez trop de cœur pour ne pas comprendre dans quelle situation un refus de vous, mettrait notre délicatesse.

Sir James s'inclina.

—Qu'il soit fait comme vous le désirez, madame, dit-il ; mais je constate que j'ai cédé à vos instances, c'est tout.

Quelques jours après, il revint. Non seulement il était porteur d'une longue dépêche de Jonathan Pierce, ne paraissant préoccupé et impressionné que d'une chose : l'honneur devenait sauf grâce à l'association qu'il acceptait, pour atteindre ce but, avec un très grand sentiment de reconnaissance.

Toutes ces choses impressionnèrent non seulement Pierre et Adèle, mais également Me Leval, au point que celui-ci ne trouva pas une seule objection à élever contre ce qu'il déclarait être une chance inespérée arrivant à ses meilleurs amis.

Quant à ceux-ci, ce fut par une sympathie profonde, et un commencement de sincère amitié qu'ils remercièrent James Pembroke de la générosité et de la délicatesse dont il fit preuve pour régler une situation qui devenait désormais commune.

Peu à peu, une grande confiance s'était établie entre eux.

Ils en étaient arrivés les uns et les autres à se parler de leurs affaires les plus intimes, même de la catastrophe qui avait si étrangement bouleversé la vie d'Adèle et de M. de Sauves.

Non seulement, ils racontèrent la chose en bloc, mais ils vinrent aux détails les plus confidentiels.

Alors, de lui-même, et avec l'expression d'une conviction profonde, sir James, un soir dit :

—C'est ce contremaître que vous aimez, ce misérable Eugène Gages, comblé de tous vos bienfaits, qui est l'assassin de M. Chaniers, n'est-ce pas ?

Le frère et la sœur eurent une exclamation de joie.

—Nous l'avons toujours pensé ! dirent-ils en même temps.

Alors Pierre raconta son voyage en Amérique, ses recherches à Philadelphie, ses efforts aboutissant à l'acte mortuaire de l'ancien ouvrier.

—Est-il vraiment mort ? demanda sir Pembroke.

—Nous l'avons cru jusqu'à ces derniers temps, dit Adèle ; mais je vous avoue que lorsque nous avons connu votre existence, nous avons pensé que notre procédé, si identiquement appliqué chez vous, l'était par Eugène Gages lui-même, ressuscité sous une personnalité et un nom nouveaux.

—Pour cela, vous vous êtes abusés, mes amis. Le procédé a été par une bizarre coïncidence, trouvé par Jonathan.

Or, je connais celui-ci depuis l'enfance, il est incapable de tromper ou de mentir jamais, et il m'a souvent raconté la genèse de son invention, de quels points il était parti, et par quelles transformations, quelles étapes il l'avait fait passer avant d'en arriver où nous en sommes.

—Cependant, dit Pierre, il y a une chose extraordinaire que je n'ai pas encore dite à ma sœur, et que je serais bien reconnaissant à votre loyale amitié de m'expliquer.

—Dites, fit sir James pendant qu'Adèle ouvrait plus grands, ses yeux étonnés.

—Comme modèle de votre industrie, et afin de savoir si votre invention était bien la nôtre, je me suis procuré un objet fabriqué chez vous. Or savez-vous ce que l'on m'a envoyé ? . . . Un encrier, dont j'ai le modèle ou à peu près dans des croquis qui m'ont été faits autrefois par Eugène Gages.

—Ah ! bah ! . . . fit sir Pembroke, voilà qui est bien singulier en effet ! . . .

—N'est-ce pas ? . . . Et vous pouvez juger par vous-même de l'impression ressentie par moi. N'auriez-vous pas dans vos dessinateurs ou vos ouvriers un individu pouvant cacher sous sa personnalité l'assassin que nous cherchons ?

—Non. Nous les connaissons tous depuis trop longtemps pour qu'il y ait un doute possible.

—Mais par qui ce modèle d'encrier a-t-il donc été dessiné, savez-vous ?

Sir Pembroke réfléchit.

Les veines de son large front tendues, la fixité de son œil bleu toujours clair et droit, disaient l'effort de la mémoire.

—Nous avons peut-être eu Gages en effet chez nous, dit-il enfin.

Adèle poussa un cri, et devint plus blanche qu'une cire, tandis que M. de Sauves, tout aussi ému que sa sœur, murmurait :

—Ah ! j'en étais sûr !

—Et qu'est-il devenu, monsieur, ce bandit, ce misérable, cet assassin ? s'écria la jeune femme hors d'elle-même. Ah ! par pitié, apprenez-nous-le, que Pierre puisse enfin venger ses longues souffrances, et moi le mari si bon que j'aimais tant !

Le visage de l'Américain avait revêtu une expression de profonde commisération, d'affectueux intérêt :

—Hélas, madame, dit-il, si celui que je soupçonne était Eugène Gages, c'est Dieu qui s'est chargé lui-même de votre vengeance.

—Comment cela ?

—Il a été emporté par une foudroyante attaque de choléra.

—Sous vos yeux ?

—Oui, sous mes yeux.

—Mais comment supposez-vous que cet individu-là était Eugène Gages ? demanda à son tour Pierre de Sauves à sir Pembroke.

C'était un ouvrier français aux allures mystérieuses et étranges. On le disait expatrié pour affaires politiques et gravement compromis dans la Commune, je crois.

Ce qui pouvait bien n'être qu'une faible invention afin de détourner les soupçons sur sa véritable personnalité.

On disait également qu'il avait de l'argent, et qu'il voulait arrondir son pécule pour s'établir définitivement en Amérique.

Je me souviens de tout cela vaguement, comme de choses que je n'ai point approfondies, n'ayant à cette époque-là aucun intérêt à le faire et qui pourraient bien en cacher d'autres, plus graves.

—Comment s'appelait-il ?

—Emile Godart.

—Tiens ! Les mêmes initiales que l'autre : E. G. ! . . .

—Physiquement ! . . . vous rappelez-vous de lui ?

—A peu près. Il était de taille moyenne, brun et pâle, avec toute sa barbe.

—Les yeux ? Comment ? . . .

—Ah ! cela, c'est trop. Il me semble cependant que c'étaient des yeux grisâtres.

—C'est lui ! s'exclama Adèle.

—Et il était habile dessinateur ? demanda Pierre à sir Pembroke.

—Il ne faisait à peu près que cela chez nous, dessiner. Et c'est de lui que nous viennent tous les croquis de nos plus jolis modèles. Je serais bien étonné que l'encrier ne fût pas une de ses compositions.

Mais si vous le désirez, je le demanderai à Jonathan qui s'occupe presque exclusivement de la partie artistique, pendant que moi, mon département est celui des relations extérieures, de la comptabilité et de l'administration.

Pierce nous le dira très bien.

—Oui, je vous en prie. Ah ! quel malheur qu'il soit mort ! . . .

—Dieu s'est chargé de sa punition, dit philosophiquement l'Américain.

—Oui, répondit Adèle, mais il a été bien cruel de nous priver de notre vengeance !

Quinze jours après, sir James Pembroke repartit, annonçant que les premiers envois de l'usine de New-York étaient déjà en route.

La publicité avait été réglée par lui, sur un pied inconnu en France, les résultats déjà, s'en faisaient sentir, et les commandes abondaient.

Il combla Georgette de cadeaux et de gâteries, mais tout cela en son nom, et à celui de Jonathan Pierce qui avait déjà reçu le portrait de la fillette, et y avait répondu en envoyant courrier par courrier, une poupée fabriquée par lui-même.

Quand on déballa la caisse, Georgette faillit avoir une syncope de joie.

La poupée était le vivant portrait de la gamine. Mais un portrait de grandeur naturelle, aux traits finement ciselés, d'une extraordinaire ressemblance.

Seulement, l'expression, au lieu d'être dure et impérieuse comme celle du modèle, avait une douceur et une grâce pénétrantes, exquises.

Et puis quel trousseau ! . . .

On avait dû fouiller tous les magasins de New-York pour le faire, c'était évident.

Rien de ce qui peut servir à une petite fille de dix ans n'y manquait, pas plus les robes que les bijoux, pas plus la lingerie que les futilités.

De telle sorte que cela avait bien plutôt l'air d'objets devant servir à une petite princesse qu'à une poupée.

—A moi tout cela ! . . . s'écriait l'enfant charmée et ravie en poussant des exclamations de joie.

Dis, mère ! tu me laisseras habiller moi-même avec ces robes si belles ! . . . Comme je vais être élégante ! . . . Pas une de mes amies ne pourra m'être comparée ! Je les éclipserai toutes !

—Et à Jonathan Pierce, que voulez-vous que je lui dise, Georges ? demanda sir Pembroke.

Les yeux de la fillette brillèrent comme des escarboucles.

—Qu'il ne tarde de le connaître, dit-elle, et que je l'aime déjà de tout mon cœur ! . . .

Six mois après, Robert ayant brillamment passé ses deux baccalauréats, partit pour New-York où il allait chez les associés de son père apprendre à la fois le commerce, la langue et la commune industrie.

—Ah ! Robert, dit Georgette à son cousin en voyant ses préparatifs de voyage, que je voudrais être à ta place, et aller voir ce M. Pierce si bon, et qui m'envoie de si belles choses ! . . .

—Et maman ? dit le jeune homme qui pleurait comme une source à l'idée de quitter son père et Adèle, tu la laisserais donc seule, papa et Suzanne aussi ? . . .

Elle leva les épaules.

—Ici, dit-elle, on ne m'aime pas, on me gronde toujours, et l'on ne m'a jamais fait de si beaux cadeaux ! . . .

QUATRIÈME PARTIE

LE DEFAUT DE LA CUIRASSE

I.—LOIN DU PAYS

Il était réellement adorable, ce nid que Mme Pembroke avait maternellement préparé pour l'exilé, à côté des pièces habitées par ses fils eux-mêmes.

A part la vue, qui était magnifique, car après avoir dominé les futaies du parc, la rivière de l'Est, Brooklyn, elle s'étendait très loin sur l'admirable baie de New-York, avec ses milliers de vaisseaux pavoisés de tous les pavillons du monde ; avec son fouillis d'îles qui paraissent de loin autant d'émeraudes flottantes dans le miroitement des eaux, en dehors de tout cela, les pièces que devait occuper Robert avaient ce large confortable que les Américains seuls connaissent.

Le cabinet de toilette, avec son système complet d'hydrothérapie, la chambre à coucher haute et claire, la pièce d'étude commune avec Benjamin, tout plaisait aux yeux, était si calme, si paisible, si tranquille, que l'on se serait cru à cent lieues de la grande cité travailleuse et bruyante.

Tout d'abord, les deux jeunes gens causèrent de leurs études, de leurs goûts, de leur avenir.

Benjamin était plus pratique, Robert avait la note artistique plus développée. L'Américain avait tout le côté industriel et commercial déjà très avancé : les études de Robert, surtout pour les sciences, étaient plus fortes et plus solides. En somme, ils se valaient, et sous des apparences différentes, c'était le même esprit droit, ouvert et intelligent.

Au bout d'une heure de conversation, Benjamin dit à son camarade :

—C'est mon cousin Jonathan qui va être heureux de votre arrivée ! . . .

—Comment donc ? demanda le fils de M. de Sauves.

—Oui, c'est lui qui me donne des leçons de chimie, de physique, de mécanique et de dessin. La mécanique, encore ça va assez bien, mais le reste, et surtout le dessin, ça ne veut pas entrer. Tandis que vous, avec vos dispositions naturelles, vous allez faire sa joie.

—Il est donc bien fort ?

—Un véritable talent. Et une passion extraordinaire pour toutes ces choses, qui moi, m'ennuient tant.

—Alors, nous nous entendrons ?

—C'est probable.

—Et parle-t-il français aussi bien que vous ?

—Bien mieux.

—Ce n'est pas possible, vous n'avez pas même l'accent étranger.

—Si, un peu. Tandis que lui, étant de la Nouvelle-Orléans, il prononce le français de naissance.

Robert venait lui-même d'enlever de sa malle les photographies de son père, d'Adèle, de Georgette et même celle de Suzanne qu'il avait religieusement placées au-dessus de sa cheminée.

—Ah ! dit Benjamin, c'est votre famille, n'est-ce pas ?

—Oui, répondit le fils de Pierre très attendri.

—Voulez-vous me permettre de les regarder ?

—Volontiers. Voici mon père.

—Oh ! comme vous lui ressemblez, et que sir James avait raison de dire que M. de Sauves avait le visage le plus droit et le plus sympathique qu'il eût encore rencontré. Il ne doit pas avoir un ennemi, cet homme-là.

—Il en a eu cependant, dit Robert avec un grand soupir.

Puis montrant le portrait d'Adèle.

—Voici maman, fit-il, les larmes aux yeux. Maman, je me trompe, puisque c'est la sœur de mon père. Mais ma mère, et c'est elle qui en m'élevant et en m'aimant comme son propre fils, l'a remplacée.

—Elle est bien belle.

—Et bien bonne. C'est un tableau parfait auquel il n'y a pas une ombre.

—Et celle-ci ? demanda Benjamin en désignant Suzanne.

—Une gouvernante qui m'a élevé aussi, et qui nous a consacré sa vie à ma cousine et à moi.

—Ah ! la voici, miss Georgie ! . . . Je le reconnais. Vous allez voir sa photographie en bas au salon, à la place d'honneur.

Plus un portrait fait par mon cousin Jonathan, où il l'a entourée de fleurs et d'oiseaux, et qui est bien la plus jolie chose du monde, car il a mis dans ses yeux un peu hautains une expression de douceur et de tendresse extraordinaires. Les ont-ils, ces beaux yeux-là ce sentiment doux et tendre, d'habitude ?

—Rarement, répondit Robert avec un sourire.

Mais Georgette est encore si jeune ! . . . Plus tard cela viendra peut-être.

—Ah ! je l'avais bien deviné. Vous le direz à Jonathan, n'est-ce pas ? . . .

—Oui, pourquoi ?

—Parce qu'il soutenait que c'était la fixité de la photographie qui donnait cet air dur et autoritaire à miss Georgie, et il affirmait qu'il était sûr à la forme de ses prunelles, que l'expression en devait être le plus souvent pensive et rêveuse.

—Oh ! cela jamais ! affirma le jeune homme très convaincu.

La cloche du dîner sonnait.

—Vous m'avez fait causer, dit-il à Benjamin, je ne suis pas prêt.

—Vous avez le temps, ce n'est que le premier.

En effet, la toilette de Robert fut vite terminée, et quelques minutes après, les deux jeunes gens descendaient au rez-de-chaussée de la maison.

La porte du salon était ouverte à deux battants, néanmoins, l'obscurité relative de la pièce, quand on venait du vestibule largement éclairé, ne permettait pas de distinguer les personnes déjà arrivées, pas même les objets qui la meublaient.

—Mais on n'y voit pas du tout, s'écria Benjamin dès le seuil. Maman, voulez-vous me permettre d'ouvrir, afin que mon ami Robert constate combien sa Georgie est belle chez nous ?

—Volontiers, mon fils.

Mais ce qui frappa d'abord les regards du fils de Pierre, ce ne fut ni la somptueuse élégance du ma-

gnifique salon qu'il avait devant les yeux, ni l'admirable peinture représentant Georgette Chaniers dans un coin même du parc, de New-York, entourée de fleurs et d'oiseaux, ce fut un homme debout au milieu de la pièce, souriant doucement à Robert, et lui tendant ses deux mains ouvertes.

Il était de taille moyenne et paraissait presque petit à côté de la stature extraordinaire de sir James Pembroke ; sa maigreur le rajeunissait surtout avec son teint coloré, ses yeux clairs, et ses cheveux d'un blond doré.

Il était habillé de noir, correctement ; et ses habits, quoique confectionnés à New-York, ne lui enlevaient rien d'une tournure svelte et particulièrement élégante.

—Je désirais beaucoup vous connaître, sir Robert, dit-il d'un accent très français, et d'une voix d'un calme parfait.

Pas un muscle de sa physionomie ne bougeait en dépit de ses affectueuses paroles.

Le fils de M. de Sauves laissa tomber sa main dans celle de Jonathan Pierce, et tressaillit.

Cette main, longue et forte, mais d'une extraordinaire blancheur, était plus froide que du marbre.

Il leva les yeux sur son interlocuteur.

Le visage était impassible, plutôt souriant ; les couleurs roses de sir Jonathan n'avaient ni pâli, ni foncé, il sembla seulement à Robert, que les lèvres de l'Américain, subitement blanchies, tremblaient légèrement.

Il devait se tromper, car ce fut de la même voix placide, presque sans inflexion, à coup sur sans émotion qui l'associé de sir James continua :

—Il paraît que mon cousin Pembroke va avoir un fils de plus, et moi un élève comme Benjamin, j'en suis particulièrement heureux.

Robert avait secoué l'étrange impression éprouvée en touchant la main glacée de sir Jonathan.

—Moi, aussi, monsieur, dit-il, je suis extrêmement ému de l'accueil si hospitalier que l'on me fait ici, et je ne saurais jamais en être assez reconnaissant. A vous également, qui voulez bien devenir mon professeur, m'a-t-on dit. Il paraît que vous êtes un artiste d'une très grande valeur.

—Grande valeur . . . non. J'ai seulement un goût très vif pour le dessin de la peinture.

—Voilà un échantillon de ses œuvres, dit Mme Pembroke en montrant le portrait de Georgette.

Robert se retourna.

—Ma cousine ! s'exclama-t-il. Oh ! la chère petite ! . . .

Pour la première fois, l'impassible physionomie de sir Jonathan laissa voir une émotion.

On eût même dit que ses yeux plus brillants s'humectaient légèrement.

Mais un véritable artiste est quelquefois si fier de ses œuvres ! . . .

—Est-elle vraiment ressemblante, miss Georgie, telle que sa photographie me l'a montrée en rêve ? demanda Jonathan de sa voix déjà redevenue calme.

Robert regardait longuement, profondément, la fillette, mais en peintre aussi, peut-être encore plus qu'en cousin.

—Que c'est merveilleux ! dit-il enfin, comme la tête ressort bien vivante et réelle. Et comme elle est posée ! . . . Que d'air, que de lumière ! . . .

—Oui, insista sir Jonathan évidemment flatté, mais elle, l'enfant, comment la trouvez-vous ?

Robert l'examina de nouveau.

—C'est Georgette, dit-il enfin, et d'une ressemblance parfaite, excepté les yeux.

—Ah ! ils sont noirs cependant ?

—Oui, et splendidement beaux ; mais ils n'ont point la douceur pensive, la gravité humide de ceux-ci.

Ils sont plus durs, plus impérieux surtout.

—Ah ! En êtes-vous sûr ?

Le fils de Pierre regarda avec un certain étonnement celui qui lui parlait ainsi.

—Bien sûr, dit-il, et j'aime assez Georgette pour ne confondre ou n'oublier ni un trait de son visage, ni un détail de sa physionomie. C'est une charmante enfant dont le cœur est parfait, et qui au contact de sa mère, deviendra aussi bonne et aussi dévouée qu'elle ; mais pour le moment la douceur n'est pas sa vertu favorite.